

GRAND Besançon

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



DOSSIER

Vos courses en circuits courts



AU QUOTIDIEN
Jetez l'ancre
à Jour de Plaisance

GRAND BESANÇON
La nouvelle assemblée
du Grand Besançon est élue

BUDGET
2014, une année
de transition

Arrêt sur images 3

Nouveau Conseil de communauté 4

Grand Besançon au quotidien 6

Projet écoclean à l'ENIL de Mamirolle / Jour de Plaisance revient / Fête du Tour / Festival de Caves en lumière / La BGE offre des solutions aux entrepreneurs / Nouvelle carte pour vététistes et randonneurs / L'offre de service s'étoffe sur TEMIS / L'auto-entreprise : pourquoi? Comment? / Le Pixel souffle sa première bougie / Autocité devient Citiz / Inscriptions pour le 18^e concours de fleurissement / Le Grand Besançon présent sur les salons économiques

Le Grand Besançon Demain 10

Les 24h du Temps! / Presse Étude : la diversification comme vecteur de croissance / Fein justifie ses moyens

Europe et Grand Besançon 12

Elections européennes le 25 mai / Les financements européens dans le Grand Besançon / Témoignage d'une étudiante suédoise à Besançon

Budget 2014 14

DOSSIER 18

Faites vos courses en circuits courts

En lien avec ce dossier, retrouvez dans ce magazine le dépliant "Où trouver des produits fermiers dans le Grand Besançon?"

L'actu des communes 26

Saône / Chemaudin / Pelousey / Mazerolles-le-Salin / Besançon / Montfaucon / Chalèze / Serre-les-Sapins / Chalezeule / Beure

Rencontre 29

Léopoldine HH a tout d'une star

Sortir 30

Expositions, théâtre, sorties, conférences, sport...

ÉDITO



Jean-Louis Fousseret
Président du Grand Besançon
Maire de Besançon

Gabriel Baulieu
1^{er} Vice-président
du Grand Besançon
Maire de
Serre-les-Sapins

Les élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars derniers ont conduit au renouvellement de notre Conseil de Communauté, avec la désignation de 137 délégués (82 hommes et 55 femmes), dont certains pour la première fois au suffrage universel direct. En effet, le scrutin de liste pour les communes de plus de 1000 habitants a permis aux électeurs d'élire directement leurs élus communautaires désignés sur la liste. Plus qu'un symbole, une reconnaissance pour les intercommunalités qui voient leurs compétences croître au fil des ans.

Conformément à la charte adoptée à la création du District en 1993, les représentants des communes de la périphérie restent majoritaires au sein de l'assemblée avec 60% des sièges, et 40% pour la ville centre de Besançon. En contrepartie, le Maire de Besançon est élu Président du Grand Besançon. Un équilibre primordial qui a fait ses preuves en écartant les clivages politiques au bénéfice des débats d'idées.

Vous découvrirez ainsi dans ce magazine les élus qui dirigeront l'exécutif au cours des six prochaines années. Nous ne doutons pas que cette équipe maintiendra et développera l'esprit de cohésion qui a toujours été le nôtre.

De grands projets ont ainsi pu être réalisés dans de nombreux domaines: les transports, l'économie et l'emploi, l'habitat, l'environnement,

le tourisme, la culture, la gestion des déchets. En quelques années, notre agglomération s'est dotée d'infrastructures et d'équipements majeurs (le tramway, la passerelle de la Malate, le port d'agglomération, la Cité des Arts...). Elle a également soutenu financièrement des projets structurants portés notamment par l'État (la voie des Mercureaux, la LGV...). Par ces investissements publics, notre intercommunalité a pleinement joué son rôle de soutien et de relance économique, en répondant aux besoins du territoire et en favorisant son rayonnement.

Cap sur l'avenir!

De 2001 à 2013, ce sont en effet près de 460 M€ qui ont été investis par le Grand Besançon!

Au cours du mandat qui débute, nous poursuivons notre engagement dans les secteurs clés dont nous avons la responsabilité. Les choix prioritaires du budget 2014, présentés dans ce numéro, illustrent cette ambition pour le Grand Besançon dans un contexte permanent de maîtrise des dépenses. Malgré les difficultés, en toute transparence et avec la même vigilance, nous continuerons à concilier ambition et réalisme au service de tous les Grand Bisontins. Nous le ferons avec enthousiasme et détermination.

Enfin, nous voulons remercier chaleureusement tous les élus qui ont travaillé sans relâche au renforcement de notre Communauté d'agglomération au cours du mandat précédent. Et nous saluons les conseillères et conseillers qui, dès à présent, s'attellent à la tâche.

Cap sur l'avenir!

GRAND BESANÇON, magazine bimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.
Adresse : La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex - Tél. : 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60 - Courriel : magazine@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr
Directeur de publication : Jean-Louis Fousseret - Direction de la communication : Thomas Roussez - Direction de la rédaction : Florian Pasqualini.
Comité éditorial : Gabriel Baulieu, Christian Bornot, Martine Menigoz, Thomas Roussez, Florian Pasqualini.
Rédaction : Nadine Eybert-Baud, Katia Mairay, Veronique Vuillemin-Filippo, Nicolas Bruder, Direction Communication Grand Besançon.
Crédit photo couverture : Olivier Perrenoud. Crédit photos : Jack Varlet, Olivier Perrenoud, Emile Joly, Emmanuel Erne, Jean-Charles Sexe, Ville de Besançon, DR, sauf mention contraire.
Reception et réalisation : MCM Information - Impression : Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malesherbes. Distribution : La Poste.
Représentant légal : Jean-Louis Fousseret.
Dépôt légal : mai 2014 - N° ISSN : 1634-3476 - Edité à 91 000 exemplaires.

ARRÊT sur images

Mars
Avril

Le Tram sur la bonne voie !

Les essais techniques du Tram se poursuivent sur l'ensemble du parcours avant l'inauguration prévue le 30 août.

Portes ouvertes à la Cité des arts

Le samedi 12 avril, la Cité des arts donnait à voir et à entendre aux quelque 4 500 visiteurs d'un jour. L'occasion de découvrir ou redécouvrir cet équipement unique qui abrite le Conservatoire à Rayonnement Régional et le Fond Régional d'Art Contemporain.



Sport et cancer !

Place Granvelle à Besançon, le 12 avril, plusieurs centaines de personnes ont participé aux animations sportives proposées dans le cadre de la manifestation "Sport et cancer".

Les jeunes entrepreneurs récompensés !

Le jeudi 17 avril 2014, à l'Université de Franche-Comté, se tenait la cérémonie de remise des prix des entrepreneuriales 2014. 8 équipes étudiantes sur 20 sélectionnées ont été récompensées devant plus de 300 personnes issues des milieux économiques et universitaires.



Trésor de musique de chambre

L'association musiques en perspectives, organisait une série de concerts de musiques de chambre dans le Grand Besançon. Une programmation qui a suscité l'engouement de centaines de mélomanes.

Le nouveau Conseil de Le bureau

Fonction : les membres du Bureau examinent et préparent les décisions à soumettre au Conseil de communauté. Le Bureau peut également tenir un rôle décisionnel, dans la limite des délégations qui lui sont confiées par le Conseil de communauté. Il peut donc être amené à adopter des décisions (= délibérations) dont il rend ensuite compte au Conseil de communauté.



Jean-Louis FOUSSERET
Président



Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-président



Michel LOYAT
2^e Vice-président



Alain BLESSEMAILLE
3^e Vice-président



Françoise PRESSE
4^e Vice-présidente



Robert STEPOURJINE
5^e Vice-président



Pascal CURIE
6^e Vice-président



Jean-Yves PRALON
7^e Vice-président



Dominique SCHAUSS
8^e Vice-président



Jean-Paul MICHAUD
9^e Vice-président



Elsa MAILLOT
10^e Vice-présidente



François LOPEZ
11^e Vice-président



Karima ROCHDI
12^e Vice-présidente



Martine DONEY
13^e Vice-présidente



Jacques KRIEGER
14^e Vice-président



Yoran DELARUE
15^e Vice-président



Catherine BARTHELET
Conseillère
communautaire
déléguée



Pierre CONTOZ
Conseiller
communautaire
délégué



Pascal DUCHEZEAU
Conseiller
communautaire
délégué



Emmanuel DUMONT
Conseiller
communautaire
délégué



Marcel FELT
Conseiller
communautaire
délégué



Bernard GAVIGNET
Conseiller
communautaire
délégué



Fanny GERDIL
Conseillère
communautaire
déléguée



Daniel HUOT
Conseiller
communautaire
délégué



Christophe LIME
Conseiller
communautaire
délégué



Alain LORIGUET
Conseiller
communautaire
délégué



Anthony POULIN
Conseiller
communautaire
délégué



Serge RUTKOWSKI
Conseiller
communautaire
délégué



Fabrice TAILLARD
Conseiller
communautaire
délégué



Sylvie WANLIN
Conseillère
communautaire
déléguée

communauté du Grand Besançon

Composition : le Bureau se compose du Président du Grand Besançon, de 15 Vice-présidents et de 14 Conseillers communautaires délégués. La Charte du Grand Besançon prévoit la même représentation Ville / Périphérie que le Conseil de communauté, à savoir 60% des sièges pour les élus des communes périphériques et 40% pour les élus de la Ville centre de Besançon.

La composition du Bureau est donc la suivante :

- 9 Vice-présidents pour les communes de la périphérie
- 6 Vice-présidents pour la Ville de Besançon
- 9 Conseillers communautaires délégués pour les communes de la périphérie
- 5 Conseillers communautaires délégués pour la Ville de Besançon.

Secteur Nord

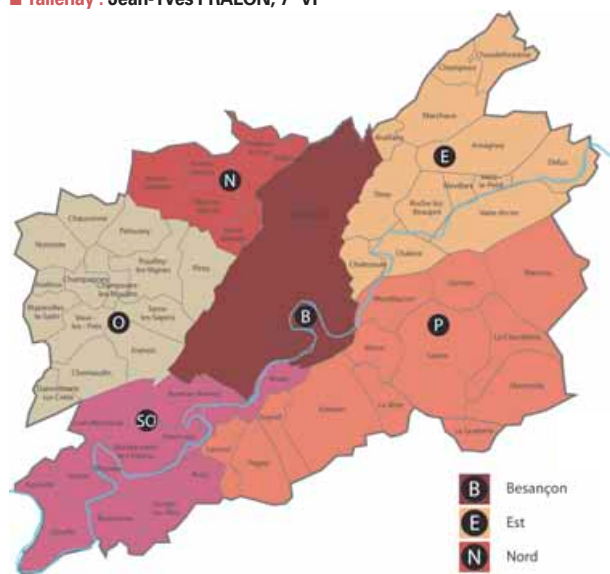
- Auxon-Dessous : Jacques CANAL, CC
- Auxon-Dessous : Marie-Pierre MARQUIS, CC
- Auxon-Dessous : **Serge RUTKOWSKI, CCD**
- Châtillon-le-Duc : Catherine BOTTERON, CC
- Châtillon-le-Duc : Philippe GUILLAUME, CC
- Ecole-Valentin : Yves GUYEN, CC
- Ecole-Valentin : Brigitte ANDREOSSO, CC
- Miserey-Salines : **Marcel FELT, CCD**
- Miserey-Salines : Ada LEUCI, CC
- Tallenay : **Jean-Yves PRALON, 7^e VP**

Secteur Est

- Amagney : Thomas JAVAUX, CC
- Braillans : **Alain BLESSEMILLE, 3^e VP**
- Chaleze : Gilbert PACAUD, CC
- Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, CC
- Chalezeule : Andrée ANTOINE, CC
- Champoux : Philippe COURTOT, CC
- Chaudfontaine : Jacky LOUISON, CC
- Deluz : **Fabrice TAILLARD, CCD**
- Marchaux : Patrick CORNE, CC
- Novillars : Philippe BELUCHE, CC
- Novillars : Christine BITSCHENE, CC
- Roche-lez-Beaupré : **Jacques KRIEGER, 14^e VP**
- Roche-lez-Beaupré : Nicole WEINMAN, CC
- Thise : **Alain LORIGUET, CCD**
- Thise : Laurence GUIBRET, CC
- Vaire-Arcier : Charles PERROT, CC
- Vaire-le-Petit : Jean-Noël BESANCON, CC

Secteur Besançon Ville

- **Jean-Louis FOUSSERET**, Président du Grand Besançon
- **Michel LOYAT, 2^e VP**
- **Françoise PRESSE, 4^e VP**
- **Pascal CURIE, 6^e VP**
- **Dominique SCHAUS, 8^e VP**
- **Elsa MAILLOT, 10^e VP**
- **Karima ROCHDI, 12^e VP**
- **Emmanuel DUMONT, CCD**
- **Fanny GERDIL-DJAOUAT, CCD**
- **Christophe LIME, CCD**
- **Anthony POULIN, CCD**
- **Sylvie WANLIN, CCD**
- Julien ACARD, CC
- Eric ALAUZET, CC
- Frédéric ALLEMANN, CC
- Anne-Sophie ANDRIANTAVY, CC
- Thibaut BIZE, CC
- Nicolas BODIN, CC
- Pascal BONNET, CC
- Patrick BONTEMPS, CC
- Emile BRIOT, CC
- Claudine CAULET, CC
- Guerric CHALNOT, CC
- Catherine COMTE-DELEUZE, CC
- Laurent CROIZIER, CC
- Yves-Michel DAHOU, CC
- Marie-Laure DALPHIN, CC
- Danielle DARD, CC
- Cyril DEVESA, CC
- Myriam EL YASSA, CC
- Ludovic FAGAUT, CC
- Odile FAIVRE-PETITJEAN, CC
- Béatrice FALCINELLA, CC
- Abdel GHEZALI, CC
- Philippe GONON, CC
- Jacques GROSPERRIN, CC
- Pauline JEANNIN, CC
- Solange JOLY, CC
- Jean-Sébastien LEUBA, CC
- Carine MICHEL, CC
- Thierry MORTON, CC
- Philippe MOUGIN, CC
- Michel OMOURI, CC
- Sophie PESEUX, CC
- Danielle POISSENOT, CC
- Yannick POUJET, CC
- Rosa REBRAB, CC
- Mina SEBBAH, CC
- Laetitia SIMON, CC
- Rémi STHAL, CC
- Ilva SUGNY, CC
- Catherine THIEBAUT, CC
- Michel VIENET, CC
- Anne VIGNOT, CC
- Marie ZEHAF, CC



Secteur Plateau

- Arguel : André AVIS, CC
- Fontain : **Martine DONEY, 13^e VP**
- Gennes : Thérèse ROBERT, CC
- La Chevillotte : Roger BOROWIK, CC
- La Vèze : Catherine CUINET, CC
- Larnod : Hugues TRUDET, CC
- Le Gratteris : Cédric LINDECKER, CC
- Mamirolle : **Daniel HUOT, CCD**
- Mamirolle : Francine MARTIN, CC
- Montfaucon : **Pierre CONTOZ, CCD**
- Montfaucon : Corinne PETER, CC
- Morre : Jean-Michel CAYUELA, CC
- Morre : Marie-Christine MARTINET, CC
- Nancray : Vincent FIETIER, CC
- Nancray : Annette GIRARDCLOS, CC
- Pugey : Franck LAIDIE, CC
- Saône : **Yoran DELARUE, 15^e VP**
- Saône : Sylvie GAUTHEROT, CC

Secteur Ouest

- Audeux : Françoise GALLIOU, CC
- Champagny : Olivier LEGAIN, CC
- Champvans-les-Moulins : Florent BAILLY, CC
- Chaucenne : Bernard VOUGNON, CC
- Chemaudin : Gilbert GAVIGNET, CC
- Chemaudin : Marie-Pascale BRIENTINI, CC
- Dannemarie-sur-Crète : Gérard GALLIOT, CC
- Dannemarie-sur-Crète : Catherine DEMOLY, CC
- François : Eric PETIT, CC
- François : Oriane DELAGUE, CC
- Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS, CC
- Noironte : Bernard MADOUX, CC
- Pelousey : **Catherine BARTHELET, CCD**
- Pelousey : Daniel VARCHON, CC
- Pirey : **Robert STEPOURJINE, 5^e VP**
- Pirey : Odette COMTE, CC
- Pouilley-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET, CC
- Pouilley-les-Vignes : Annie SALOMEZ, CC
- Serre-les-Sapins : **Gabriel BAULIEU, 1^{er} VP**
- Serre-les-Sapins : Valérie BRIOT, CC
- Vaux-les-Prés : **Bernard GAVIGNET, CCD**

Secteur Sud-Ouest

- Avanne-Aveney : Alain JEAN, CC
- Avanne-Aveney : Marie-Jeanne BERNABEU, CC
- Beure : Philippe CHANEY, CC
- Beure : Chantal JARROT, CC
- Busy : Alain FELICE, CC
- Boussières : Bertrand ASTRIC, CC
- Grandfontaine : **François LOPEZ, 11^e VP**
- Grandfontaine : Martine GIVERNET, CC
- Montferrand-le-Château : **Pascal DUCHEZEAU, CCD**
- Montferrand-le-Château : Pascale HANUS, CC
- Osselle : Sylvie THIVET, CC
- Rancenay : Michel LETHIER, CC
- Routelle : Daniel CUCHE, CC
- Thoraise : **Jean-Paul MICHAUD, 9^e VP**
- Torpes : Denis JACQUIN, CC
- Vorges-les-Pins : Julie BAVEREL, CC

INNOVATION

Optimiser le nettoyage en production laitière avec Ecoclean

Le Grand Besançon s'engage aux côtés de la filière agro-alimentaire locale. L'ENIL de Mamirolle bénéficie ainsi d'un soutien pour un projet de Recherche et Développement baptisé Ecoclean. Explications.

Débuté en juin 2013, le projet Ecoclean, labellisé par le pôle de compétitivité agroalimentaire VITAGORA* et soutenu par le Grand Besançon, offrira des réponses concrètes aux enjeux de la production laitière. Objectif de ce projet d'étude : obtenir un nettoyage irréprochable de la ligne de production laitière, en réduisant la consommation de produits nettoyants et leurs rejets. Comme le souligne Patrice Dieudonné, directeur de l'atelier technologique de l'ENIL : « Le nettoyage est capital pour les entreprises. En laiterie, les circuits et outils doivent être nettoyés tous les jours, voire plusieurs fois par jour, pour éviter le développement microbien entre deux utilisations. Aujourd'hui, les entreprises savent nettoyer mais elles peuvent largement améliorer leur impact sur l'environnement. » Ce constat a permis au projet Ecoclean de voir le jour. Il permet de tester les différentes solutions envisageables pour assurer un nettoyage optimal, en utilisant la juste dose de produits pour réduire les coûts financiers et environnementaux. « Cette étude est réalisée dans un atelier traditionnel, explique-t-il, et non pas en laboratoire afin d'être au plus près des conditions réelles d'utilisation des producteurs. » Une équipe de cinq personnes travaille sur ce projet, et une fructueuse collaboration a été nouée avec Actalia** et différents partenaires extérieurs, afin de se rapprocher, au plus près, des besoins des producteurs et des consommateurs.



* Le pôle de compétitivité VITAGORA regroupe les acteurs (entreprises, laboratoires de recherche, centres de formation...) autour de la thématique « goût-nutrition-santé ». Son objectif est d'améliorer la compétitivité, la notoriété et le développement économique de la filière agroalimentaire.

** Actalia est un centre d'expertise agroalimentaire

Cinq personnes travaillent à temps plein sur ce projet d'optimisation du nettoyage des lignes de production laitière.

ÉCONOMIE

Un faisceau de solutions pour les créateurs d'entreprises



L'équipe de la BGE vous offre de nombreuses solutions pour vous aider à créer votre entreprise.

L'accompagnement des projets innovants dans le domaine social, depuis 2009 la Boutique de Gestion de Franche-Comté (BGE FC) en fait l'une de ses missions. Afin d'optimiser l'appui aux porteurs de projet, la BGE a mis en place et expérimenté une méthodologie spécifique, qui a fait ses preuves. Pour faire partager cette expérience fructueuse, la BGE Franche-Comté édite un guide à destination de son réseau national. Ce document pratique et ludique qui a reçu le soutien financier du Grand Besançon et des fonds européens, définit la marche à suivre pour accompagner les entrepreneurs, recense les outils à disposition et les compétences à mobiliser.

Autre innovation à destination des entrepre-

neurs cette fois, notrepetiteentreprise.com, une plateforme numérique de financement participatif. Alternatif à l'emprunt bancaire, ce système permet à chacun d'investir collectivement dans un projet d'entreprise, en don, prêt ou participation, et selon ses moyens. La BGE FC propose même à tous ceux qui souhaitent donner un coup de pouce à la création, des conférences gratuites sur cette tendance.

Enfin, jusqu'au 7 juin, le bus Créaffaire, antenne nomade de la BGE FC, circulera dans toute l'agglomération à la rencontre des personnes qui envisagent de créer leur entreprise afin de les orienter et de les informer.

➔ Renseignements: Tél. 03 81 47 97 00
www.bgefco.org

Sur les berges ou en bateau, profitez des nombreuses activités gratuites proposées lors de Jour de Plaisance le 14 juin !



SORTIE

Jetez l'ancre à Jour de Plaisance

Un programme varié et gratuit à la découverte des loisirs nautiques du Grand Besançon et de sa vallée du Doubs, à découvrir le 14 juin.

Visites de bateaux habitables, découverte de leur pilotage, tours gratuits de bateaux électriques, pêche, canoë, paddle (rame debout sur une embarcation), avion ou dragon boat (tous ensemble, comme au rafting) : les loisirs nautiques sont variés dans le Grand Besançon et ne se résument pas au bateau-mouche ! Jour de Plaisance le prouve une fois encore avec cette 3^e édition festive programmée autour du port d'agglomération et marquant le lancement de la saison estivale. Un éventail de ces activités sur la rivière et des animations sur ses rives se déroulera toute la journée sur l'île Saint-

Pierre, entre les haltes du moulin Saint-Paul et celle de la Cité des Arts mais aussi en lien avec la base nautique du SNB, qui proposera ses portes ouvertes le même jour. Dans une ambiance conviviale et musicale (concert jazz-manouche en soirée), des activités gratuites se succéderont de 14h à 22h sur ces trois sites, avec aussi des ateliers créatifs pour les enfants, une exposition sur les loisirs nautiques et bien d'autres surprises. Au fil de la vallée du Doubs, le Grand Besançon proposera aussi tout l'été les Mardis des rives, une série de concerts estivaux. À suivre...

➔ **Infos et programmation :**

www.grandbesancon.fr/jourdeplaisance
Tél. 03 81 65 07 00

LOISIRS

Randonneurs et vététistes : demandez la carte !

Si elle était jusqu'ici disponible en ligne sur le site du Grand Besançon www.grandbesancon.fr/rando, l'information concernant les circuits pédestres et cyclistes de l'agglomération existe également désormais en version papier. Ces cartes viennent compléter les outils numériques (vidéos des parcours, traces GPS à télécharger, cartes...) et répertorient les itinéraires aménagés, soit, pour l'instant, les 18 boucles pédestres et les 6 boucles VTT du secteur du Plateau, avec leurs différents niveaux de difficulté. Elles intègrent un fond de carte IGN, le descriptif des parcours et les précisions pratiques (distance, dénivelé, difficulté, temps estimé, point de départ...). Règles de bonne conduite sur les tracés et indications sur le balisage à suivre y figurent également pour le respect des sites traversés. Ces fiches cartographiées sont disponibles dès à présent et gratuitement sur demande à l'Office de Tourisme et à l'accueil du Grand Besançon.

➔ **Contact : accueil Grand Besançon, 03 81 65 07 00**



Découvrir ou redécouvrir le Grand Besançon autrement grâce aux cartes de randonnées pédestres et VTT.

AUTO-PARTAGE

Citiz : se déplacer en toute liberté

Le nom change mais le procédé reste le même ! En effet, Autocitiz, le système de voitures en auto-partage, intègre le réseau national Citiz déjà présent dans plus de 80 agglomérations françaises. Un changement avantageux pour les utilisateurs qui auront accès à toutes les villes du réseau. La société bisontine, forte de plus de 350 adhérents, particuliers et entreprises, renforce ainsi son attractivité : « *Notre mode de fonctionnement reste le même avec trois formules d'abonnement selon l'usage du véhicule, qui permettent de faire des économies substantielles* », explique Bertrand Mélin, à la tête de Citiz Besançon. De la petite citadine au monospace familiale, le parc auto de 18 véhicules vous offre la solution clés en main ! Par ailleurs, la ville de Besançon est maillée par 12 stations (Place Flore, Saint-Jacques, Chaprais...) pour faciliter l'usage. Et n'oubliez pas : « *Une formule combinée permet notamment aux abonnés annuels Ginko de profiter, pour 50 € supplémentaires à l'année, d'un abonnement Citiz.* » Une alternative citoyenne à la voiture individuelle qui fait toujours plus d'adeptes...

➔ **Informations et inscriptions :**

www.besancon.citiz.fr
Tél. 03 81 82 30 00

ÉCONOMIE

L'auto-entreprise : Pourquoi ? Comment ?

Auto-entrepreneur déjà en activité ou créateur fourmillant d'idées, chacun ses questions ! C'est pour répondre à tous qu'en mars dernier une permanence a été mise en place les 2^e et 4^e mardis de chaque mois, de 14h à 17h, au Service d'Amorçage de Projet situé 4 rue du Luxembourg à Besançon. Projet conjoint de l'ADIE, association d'aide aux personnes à l'écart du marché du travail, et Citilab, dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise de la Boutique de Gestion, cette permanence est ouverte gratuitement et sans rendez-vous. Elle a pour but d'accompagner les créateurs dans leurs démarches et de proposer aux entrepreneurs une aide au développement et un soutien financier. Un point d'information supplémentaire aura lieu le mardi 3 juin. A vos agendas !

➔ **Renseignements**

SAP, 4 rue du Luxembourg à Besançon.
Tél. 06 22 31 29 65

SPORT

Faites la fête du Tour à vélo !

Le 31 mai, Besançon dédie une journée à la « petite reine » pour la promotion du vélo en général, du Tour de France en particulier. Deux thématiques sœurs, deux sites: La Rodia et la place de la Révolution.

Cyclotouristes, amateurs de VTT ou de BMX, sportifs ou pas, tous en selle samedi 31 mai de 9h à 17h, pour une journée répartie entre Prés-de-Vaux et centre-ville. À la Rodia, site des départs-arrivées et du village d'animation, la version sportive de la manifestation empruntera la Véloroute: trois parcours de cyclo-randonnées seront possibles, de 20 km pour les familles, sur voies vertes, de 60 km, via les grottes d'Osselle, et de 120 km pour les plus affûtés, direction la Saline royale d'Arc-et-Senans. Ces deux derniers parcours se calqueront sur le tracé où s'expliqueront le 16 juillet les coureurs du Tour.

Sur la place de la Révolution, il sera question de la mobilité en mode doux: circulation en ville, consignes de sécurité, équipements..., vous saurez tout du déplacement à vélo en milieu urbain. Pour mettre en œuvre cette journée incluse dans le programme promotionnel de la Grande Boucle, le comité d'organisation du Tour de France, qui re-



Des démonstrations de BMX sont au programme de cette fête du Tour le 31 mai!

groupe les collectivités organisatrices de l'étapes du Tour de France à Besançon, dont le Grand Besançon, ont pu s'appuyer sur les acteurs du

cyclisme local: Amicale cycliste bisontine, Besançon cyclo-randonneurs, Association Sportive Territoriale Bisontine, Vélocampus...

SERVICE

Hôtel-restaurants: du nouveau sur TEMIS

La technopole TEMIS à Besançon, s'est enrichie depuis le début d'année de nouvelles offres de service en hôtellerie et restauration. Avec une cuisine concoctée uniquement à base de produits frais, une formule du jour, une carte variée, Maestro brasserie (ex-Ca Vary) est la seule brasserie traditionnelle de ce secteur d'affaires. Aux commandes d'une équipe de six employés et d'une salle de 90 couverts, Hélène Vuillecard et Thierry Pétalement proposent de 7h30 à 18h30 en semaine uniquement une formule déjà très appréciée, complétée par des plateaux-repas et des « after works » avec concert, le vendredi soir jusqu'à minuit.

À deux pas, l'hôtel-restaurant Oxalys (ex-Siatel) et son équipe de sept personnes, a fait peau neuve et ouvert le 1er février (du lundi au vendredi). Entièrement rénové, désormais doté de douches à l'italienne et d'une literie 4 étoiles, l'hôtel de 36 chambres est complété



La technopole TEMIS voit son offre de service s'étoffer avec un nouvel hôtel et une brasserie contemporaine.

par un restaurant de 55 couverts (plat du jour à 9 €, buffets à volonté de produits frais) et d'une salle de séminaire.

➔ **Maestro brasserie, 17 D rue Alain Savary,**

tél. 03 81 63 53 46

Hôtel-restaurant Oxalys, 3 Chemin des Founottes,

tél. 03 81 80 41 41

FLEURISSEMENT

À vos boutures et semis !

Jusqu'au 22 juin, inscrivez-vous à la 18e édition de l'opération Fleurissement! Particuliers, professionnels et communes peuvent s'inscrire dans l'une des sept catégories et présenter leur plus belle réalisation fleurie. Les pratiques culturelles respectueuses de l'environnement telles que l'utilisation d'eau de pluie, le compost maison, le choix d'espèces vivaces ou la lutte biologique contre les maladies sont autant de bons points pour le jury, qui évaluera les réalisations au début de l'été. Un programme d'animations permet également de renforcer ses connaissances et d'apprendre les trucs et astuces pour un jardin réussi. Les formations sont gratuites et sont réalisées en partenariat avec la société d'horticulture de Franche-Comté, l'association De la fleur au fruit et le Musée de plein air de Nancray.

➔ **Inscription, règlement et programme d'animations sur www.grandbesancon.fr ou dans votre commune de résidence.**

TEMIS est l'une des zones économiques du Grand Besançon présentée aux entrepreneurs nationaux et internationaux du MIPIM et de MEDTEC.



ÉCONOMIE

Le Grand Besançon prospecte les entreprises sur les salons économiques

En mars à Cannes, lors de la 25^e édition du marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM), le Grand Besançon et le Grand Dijon ont fait stand commun.

Objectif du déplacement sur ce salon référence, présenter et inviter les investisseurs et promoteurs français et internationaux à venir découvrir les atouts de notre territoire en termes de développement économique, de possibilités d'installation et de cadre de vie. Le Grand Besançon possède en effet une somme de compétences (centre de formation de pointe, laboratoires d'excellence, zone d'activité dédiée, savoir-faire spécifiques, entreprises leaders), favorables à l'innovation technologique. Grâce à ces spécificités, l'agglomération est devenue ou redevenue une place forte

dans des domaines d'excellence comme l'horlogerie, le luxe, le biomédical, la télé Santé, l'aéronautique, la mobilité ou la billetterie.

MEDTEC revient à Besançon en 2015

Mi-avril, sur le salon MEDTEC de Lyon véritable vitrine des nouvelles technologies biomédicales, TEMIS était présent sur le stand régional. Aux côtés de l'Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC) et du Pôle des microtechniques, entre autres, la technopole a exposé les savoir-faire, plateformes technologiques, expertises et projets structurants qui sont au service de l'innovation biomédicale. À noter que le salon MEDTEC, fera son retour à Besançon en 2015.

SORTIE

Le Pixel souffle sa première bougie

Niché entre FRAC et Conservatoire, Le Pixel est un peu le « ventre » de la Cité des arts, l'intervalle dédié aux nourritures terrestres. Restaurant midi et soir, salon de thé l'après-midi, espace pour soirées gratuites thématiques le vendredi, ou version jazz le jeudi, l'établissement caméléon s'adapte aux moments de la journée, à la couleur des heures. S'il a tout d'un restaurant traditionnel, recettes comprises, il présente la particularité d'être géré par SDH (Solidarité Doubs handicap), qui travaille à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap. Établissement médico-social public, SDH intègre ainsi, sur les 12 membres du personnel, 6 personnes en situation de handicap venues se former sur le terrain dans l'optique de démarrer leur vie professionnelle. Une gestion originale qui fête sa première année d'exercice ce printemps. Alors si vous n'avez pas encore eu la chance de découvrir ce véritable écrin de douceur entre Doubs, musique et musée, n'hésitez plus !

➡ Ouvert du mardi au samedi

Tél. 03 81 58 51 80

Avenue Gaulard 25000 Besançon

www.restaurant-le-pixel.com



Le cadre apaisant, les soirées animées et les menus du Pixel raviront tous vos sens !

Tribunes :

Au regard des délais contraints de mise sous presse du magazine et de la date du Conseil de communauté, l'assemblée délibérante ne s'est pas prononcée sur le format de cette page. L'assemblée délibérera sur cette rubrique lors de son prochain Conseil de communauté et vous la retrouverez dans votre prochain magazine.

CULTURE

Le Festival de Caves en lumière

Besançon terre fertile pour l'innovation artistique comme le prouve une fois encore les très belles programmations 2014 du Festival de Caves.

Depuis le 26 avril et jusqu'au 27 juin, plus de 33 spectacles seront joués.

Ainsi, outre Besançon qui a vu naître cette manifestation d'envergure européenne, plus de 60 communes dont Nancray ou encore Vaire-le-Petit dans l'agglomération, accueilleront une représentation. Guillaume Dujardin, l'initiateur et directeur de ce projet hors du commun commente l'esprit :

« Notre Festival est un endroit où nous pouvons créer et inventer autrement, sans la contrainte de la réussite, un Festival où le spectateur est supposé curieux et accueillant, un Festival où nous pouvons proposer des formes théâtrales divergentes, sans ligne artistique commune, sauf celle de proposer du théâtre dans des lieux clos et souterrains pour un petit nombre de spectateurs, pour qui le mystère du lieu est gardé jusqu'à la dernière seconde. » Car c'est bien là toute l'originalité de la manifestation : on ne sait pas où se déroulera la représentation. Si votre curiosité est piquée, inscrivez-vous !

➡ Incriptions : tél. 03 81 61 79 53
festivaldecaves@gmail.com
www.festivaldecaves.fr

INFORMATION

Déclarez vos revenus en ligne !

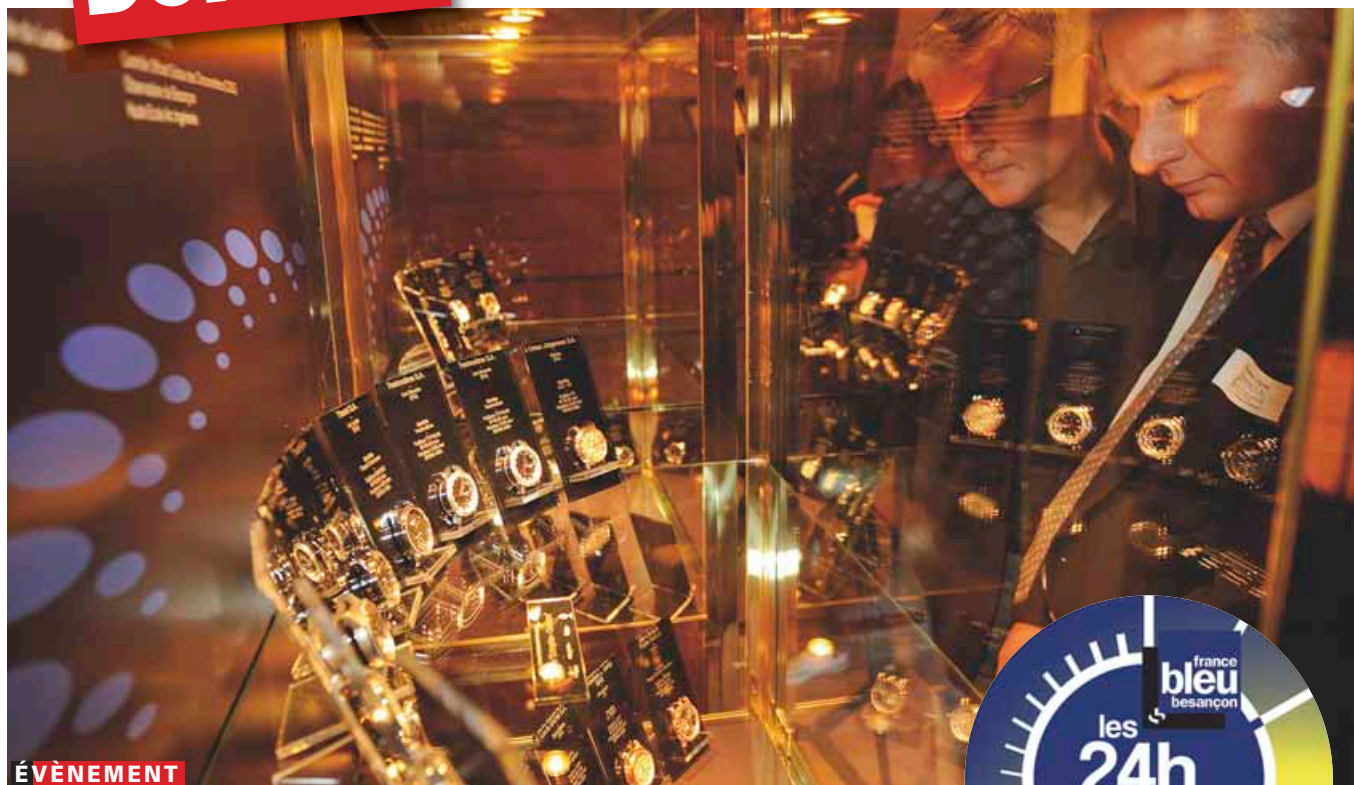
Depuis le 16 avril et jusqu'au 3 juin vous pouvez déclarer vos revenus sur internet à l'adresse :

www.impots.gouv.fr

La déclaration en ligne possède de nombreux avantages :

- plus simple
- plus rapide
- plus sûr
- plus souple
- plus éco-responsable

Alors simplifiez-vous la vie et remplissez vos données en seulement quelques clics !



ÉVÈNEMENT

Les 24h du Temps !

Le «compte à rebours» a été déclenché le 21 décembre dernier, pour le solstice d'hiver, et c'est pour le solstice d'été, le 21 juin, que seront lancés, à 18h tapantes, avec France Bleu Besançon, «Les 24h du Temps». Un événement, gratuit, grand public, autour du Temps et de ses outils de mesure.

Les différentes dimensions philosophiques, technologiques, économiques, historiques et patrimoniales du temps m'interpellent. Aussi, l'idée de faire briller Besançon, «Capitale du Temps», de mettre en lumière son passé horloger, ses savoir-faire actuels dans un secteur économique porteur, ont sonné comme une évidence !» Voilà pour la naissance d'un concept événementiel, à fort potentiel médiatique, imaginé par Bertrand Lefebvre, à la tête de France Bleu Besançon depuis 3 ans. Collectivités et partenaires institutionnels et privés s'associent à une manifestation qui

▲
Le renouveau de l'horlogerie Grand Bisontine sera à l'honneur le 21 juin prochain.

vaut par son originalité autant que par le prestige qu'elle promet. Les grands noms de l'horlogerie implantés dans notre région seront en effet présents dans la cour du palais Granvelle. Un écrin idéal pour exposer prototypes, montres d'exception et pièces issues de la recherche des laboratoires de FEMTO. Ateliers de fabrication éphémères, démonstration de savoir-faire, compléteront la rencontre avec les professionnels mais également avec les étudiants horlogers et les meilleurs ouvriers de France. Le Musée du Temps proposera, lui,

une boutique extraordinaire, une expo, des visites nocturnes, la diffusion du film «Clock», et accueillera le studio de la station pour 24h d'antenne. Place Granvelle, un espace gourmand, un village associatif et une brocante thématique s'enrouleront autour du kiosque. Des performances artistiques, des conférences au Musée du Temps, une vente aux enchères suivie d'un dîner de gala (sur réservation) dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville, ponctueront ces «24h du Temps», inédites, composites et carrément emblématiques.

Médiatique !

Une grande campagne de communication nationale sera diffusée sur les ondes de France Inter, France Info et France Bleu national. La résonance nationale de l'événement se fera également au moyen d'annonces, par le groupe La Poste, sur tous les écrans plasma du territoire français deux semaines avant la date.

**Informations : Le programme complet sur : www.francebleu.fr
DDC communication : 07 855 166 21**

Presse Étude : la diversification comme vecteur de croissance

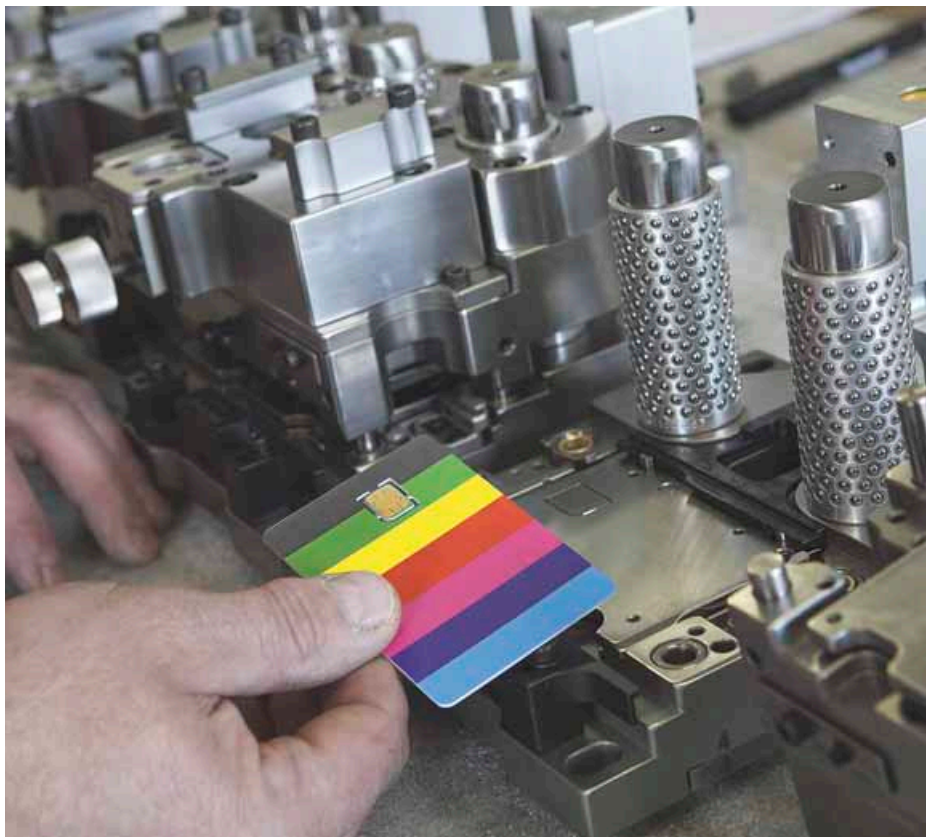
Voilà deux générations que l'entreprise familiale Presse Étude à Pouilly-les-Vignes assoit sa notoriété dans le domaine de l'outillage de précision.

Depuis 1969 en effet, la société travaille les métaux pour divers secteurs, à commencer par l'automobile. Diversification oblige, elle a conquis de nouveaux marchés, de l'aéronautique à la téléphonie (cartes SIM), en passant par le secteur médical et l'électroménager. « Que ce soit à l'échelle du prototype ou de la grande série, nos matériels haute performance, nos machines spéciales, notre savoir-faire en matière d'usinage numérique, nous valent la confiance et la reconnaissance de nos partenaires », explique Jean-Luc Chabod, PDG. « Nous réalisons des lignes de

production complètes, « clés en main », de la conception à l'installation sur site. La gestion informatisée de l'ensemble du parc industriel nous assure une grande adaptabilité. Le plus des ateliers de Presse Étude, ce sont nos moyens de contrôle, de la plus haute précision, y compris tridimensionnelle, installés dans une salle de métrologie climatisée. » Une technologie de pointe qui offre des perspectives de croissance encourageantes pour cette PME familiale qui emploie une quarantaine de personnes.

www.presse-etude.com

Presse étude a diversifié son activité dans la création de cartes SIM notamment.



Un savoir-faire d'excellence et une technologie de pointe au service de la micromécanique.

MICROMÉCANIQUE

Fein justifie ses moyens

Spécialisée dans la micromécanique de haute technicité, la société Fein, implantée à Dannemarie-sur-Crête depuis 1993, s'apprête à quadrupler sa capacité de production.

Fort de son expertise dans le façonnage des métaux, ce sous-traitant fabrique, usine et assemble pièces et sous-ensembles en petites et moyennes séries, pour les secteurs de l'automobile, de l'appareillage électrique et de la connectique, notamment. « Notre croissance s'appuie sur deux piliers : la réactivité et des solutions aux demandes même les plus spécifiques », analyse Sylvain Pierron, à la barre depuis huit ans. « La réactivité, c'est d'abord un parc machine important qui nous permet de répondre efficacement et rapidement au client : presses à découper de 20 à 250T, taraudeuses, machines de reprise... », énumère-t-il. Pour honorer le carnet de commandes et passer à la vitesse supérieure, l'extension des locaux et le doublement de l'effectif de 23 à ce jour à une cinquantaine de personnes dans les années qui viennent, constituent une étape cruciale à laquelle le Grand Besançon contribue par une subvention de 52500€ au titre du Fonds d'Intervention Économique (FIE).

Informations : www.fein-sas.fr



Le 25 mai : aux urnes, eurocitoyens !

Née sur les cendres de la Seconde Guerre mondiale, l'Union européenne (UE) a ouvert les portes à une longue période d'amitié entre les pays du Vieux Continent. Cette communauté d'avenir, liant aujourd'hui 508 millions de citoyens, s'est construite autour de l'acier et du charbon, suite à la Déclaration de Robert Schuman, le 9 mai 1950.

Et depuis 1979, le parlement, l'un des organes du pouvoir européen qui siège à Strasbourg et à Bruxelles, est élu par tous les citoyens européens. Ainsi, le 25 mai, près de 400 millions d'Européens vont choisir les 751 députés qui les représenteront au Parlement européen, jusqu'en 2019. En France, ce scrutin de liste à la proportionnelle (les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. Ils sont attribués selon l'ordre de présentation sur la liste), permettra de désigner 74 parlementaires, dont 9 dans la circonscription Grand Est qui regroupe Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Lorraine. Il s'agit de la 8^e élection depuis 1979. Ces élections ont un impact direct sur notre vie quotidienne, même si les instances euro-

péennes peuvent sembler lointaines, en apparence. Le Parlement européen possède des compétences législatives, de surveillance démocratique et un pouvoir budgétaire :

- **Compétences législatives :** le Parlement européen est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires. Le traité de Lisbonne a étendu son champ de compétences à 45 nouveaux domaines législatifs (dont la Politique agricole commune ou les politiques relatives à la justice et à la sécurité). Les députés européens décident, entre autres, des politiques de développement régional (innovation, emploi, attractivité rurale...), de renforcement des droits des consommateurs ou encore de protection des produits du terroir.

- **Surveillance démocratique :** le Parlement européen dispose d'une série de pouvoirs de supervision et de contrôle. Cela lui permet de surveiller les autres institutions, de contrôler l'utilisation du budget européen et de s'assurer que la législation européenne est correctement mise en œuvre.

- **Compétences budgétaires :** le Parlement établit, en collaboration avec le Conseil, le budget annuel de l'Union européenne. En 2014, le budget de l'UE s'élève à 135,5 milliards d'euros. La France a reçu 13,2 milliards d'aides en 2013 dont les 2/3 pour la politique agricole commune. La Franche-Comté, et le Grand Besançon bénéficient de ces aides chaque année. Entre 2007 et 2013 la Franche-Comté a reçu près de 600 M€ d'aides, pour la compétitivité des entreprises, l'agriculture, les projets transfrontaliers France-Suisse, les équipements culturels, la formation, la cohésion sociale...

Le 25 mai, tous aux urnes pour élire nos députés européens !



UFC : 164 étudiants voyageurs, en 2013-2014

L'Université de Franche-Comté (UFC) a noué des partenariats d'échanges avec 210 écoles européennes. Dans le cadre d'Erasmus, 164 de ses étudiants sont ainsi partis à l'étranger, durant cette année universitaire, quand 180 étudiants internationaux y étaient accueillis.





TÉMOIGNAGE

Oda

, étudiante suédoise à l'Université de Franche-Comté

Libre circulation des Européens, monnaie unique... l'Europe a considérablement modifié notre façon de vivre depuis sa création. Témoignage d'une étudiante suédoise à Besançon.

« Erasmus, ce n'est pas une année dans une vie, c'est une vie dans une année. »
L'adage est bien connu des 3 millions d'étudiants européens ayant découvert de nouvelles cultures, grâce à ce programme d'échanges entre écoles d'enseignement supérieur, créé en 1987. Et une chose est certaine : Oda, étudiante suédoise de 21 ans, inscrite à l'Université de Franche-Comté (UFC), ne dira pas le contraire. *« Mon séjour de 10 mois, qui s'achèvera en juin, restera une des plus belles expériences de ma vie, confie-t-elle. Je connaissais déjà Besançon, après un premier séjour à Ornans chez un proche. J'aimais bien l'ambiance de la ville et le fait qu'elle soit verte, comme Göteborg, d'où je viens. Ça m'a motivée pour me lancer dans la démarche d'un échange Erasmus. Et j'ai bien fait, car cette expérience m'a permis de faire de belles rencontres et d'apprendre à vivre de façon indépendante, loin de mes proches. Bien entendu, j'ai aussi pu améliorer mon*

français, après trois ans de cours au lycée. Au début de l'année universitaire, j'avais quelques difficultés à prendre des notes, mais les étudiants me donnaient leurs cours. Mes progrès en vocabulaire m'ont ensuite permis de suivre. »
En parallèle à son cursus en histoire, linguistique et littérature, Oda s'est aussi investie au sein d'ESN Besançon, l'association des étudiants internationaux qui mène une double mission d'accueil des étudiants étrangers et de promotion de la mobilité internationale auprès des jeunes Francs-Comtois. *« Il me semblait normal de partager mon expérience personnelle »,* explique la jeune femme, pour qui le retour au pays se profile désormais. *« En rentrant, j'emmènerai du Comté et du vin, qui avaient déjà fait des heureux, à Noël dernier ! »*

Oda qualifie son année Erasmus à Besançon comme la plus belle expérience de sa vie.



Financements européens : seize projets d'agglomération aidés entre 2007 et 2013 !

Interreg, FEDER, FSE*... Les programmes européens permettant de financer des projets qui améliorent la vie quotidienne des Grand Bisontins sont nombreux. C'est pourquoi, l'Agglomération a recruté un chargé de mission « financements européens », mutualisé avec la Ville de Besançon. Son but ? Assurer le suivi des aides allouées et en trouver de nouvelles.

La Cité des arts a bénéficié des financements européens.

Entre 2007 et 2013, ces subventions ont contribué, à hauteur de 5,17 millions d'euros, à la réalisation de 16 projets du Grand Besançon dans divers domaines (environnement, innovation technique, recherche, culture, transports, etc.).

Par exemple, les aides ont porté sur des investissements importants – le nouveau Conservatoire, les deux technopôles TEMIS « Sciences » et « Santé », la passerelle de la Malate – ainsi que sur des recrutements, comme celui d'une conseillère en

économie énergétique qui intervient dans les communes de l'agglomération le souhaitant. Précisons que pour ces six dernières années, plus de 586 millions d'euros ont été alloués par l'Union européenne à l'échelle régionale ! Une manne indispensable pour mener à bien les projets envisagés.

*FEDER : Fonds Européen de Développement Économique et Régional
FSE : Fonds Social Européen
Interreg : Projet interrégional France-Suisse

FINANCES

Budget 2014, une élaboration sous fortes contraintes

C'est dans un contexte de baisse des dotations de l'État et d'incertitude quant à l'évolution des bases de la fiscalité professionnelle et du versement transport, que le budget primitif 2014 et le programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement 2014-2020 ont été votés par le conseil communautaire en mars dernier. Les perspectives cette année, de la hausse de la TVA, des réformes en cours (décentralisation, bases minimum de Cotisation foncière des entreprises...), de nouvelles programmations européennes, des contrats de plan État-Région 2014-

2020, rendent plus ardu, plus complexes et plus impératifs encore les efforts à tenir pour sécuriser les équilibres financiers, adapter la fiscalité intercommunale et garder la maîtrise des dépenses.

Conformément au débat d'orientations budgétaires, de février 2014, le Grand Besançon a présenté la prospective 2014-2020, avec des niveaux financiers satisfaisants (épargne nette à 14,3 M€ et capacité de désendettement à 8,2 années en 2020), grâce à la maîtrise des charges de fonctionnement et à des investissements associés à une politique fiscale équilibrée et responsable.

Les chiffres clés

Budget global 2014: (256,8 M€ hors subventions aux budgets annexes)	276,6 M€
Budget principal : dont 19,8 M€ de subventions d'équilibre aux budgets annexes	117,7 M€
Budget annexe Transport : dont 70,3 M€ pour le Tramway (investissement)	126,5 M€
Budget annexe Conservatoire à rayonnement régional :	13,4 M€
Budget annexe Déchets :	18,4 M€
Budget annexe Zone d'Activité du Noret :	0,3 M€
Budget annexe Aménagement des Portes de Vesoul :	0,3 M€

Ratio de désendettement consolidé 2014

(= capacité du Grand Besançon à rembourser sa dette à partir de son épargne) **hors budget Déchets : 10,9 années (ratio le plus élevé de la période 2014-2020), il ira ensuite en diminuant.**



Les recettes fiscales 2014

Taux de TH Taxe d'habitation :	9,47 %
Taux de CFE Cotisation foncière des entreprises :	25,69 %
Taux TFNB Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	1,16 %
Taux FB Taxe foncière sur les propriétés bâties :	0,50 %
Taux de versement transport 2014: (applicable aux entreprises et administrations publiques employant plus de 9 salariés)	1,80%

Tarif moyen pondéré de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères des ménages :

72,1 € HT
par habitant



Lexique

- ACTP :** Attribution de compensation de taxe professionnelle
- DSC :** Dotation de solidarité communautaire
- FNGIR :** Fonds national de garantie individuelle des ressources
- DGF :** Dotation globale de fonctionnement
- FCTVA :** Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée
- FDPTP :** Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle
- FNIC :** Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales
- REOM :** Redevance d'enlèvement des ordures ménagères
- VT :** Versement Transport



4 QUESTIONS À Gabriel Baulieu 1^{er} Vice-président du Grand Besançon.

En quoi ce budget constitue-t-il un budget de transition ?

Budget de transition... nous avons effectivement utilisé la formule pour sa présentation. Pour une raison simple et qui tombe à point en cette année d'échéances électorales. **Notre plan pluriannuel d'investissements et de fonctionnement (PPIF) entre dans sa phase d'achèvement; ainsi 2014 est aussi l'occasion d'un bilan. Et disons le « fort et clair » en portant directement la création d'infrastructures et d'équipements majeurs pour notre territoire (entrée Est, le tramway, passerelle de la Malate, port d'agglomération, Cité des arts...)** l'agglomération a en même temps contribué au soutien actif de l'économie locale et de l'emploi. En parallèle, elle a également apporté son soutien à d'autres partenaires pour d'autres équipements essentiels (Ligne à grande vitesse, voie des Mercureaux...). C'est ainsi que **de 2001 à 2013, la CAGB a investi près de 460 M€!**

Quelles sont les priorités 2014 ?

Budget de transition, le budget 2014 est également un budget de continuité, dans le bon sens du terme, c'est-à-dire marqué par les principes qui caractérisent les budgets du Grand Besançon à savoir: **maîtrise stricte des dépenses de fonctionnement, responsabilité en matière de fiscalité, volontarisme en matière d'investissement.** Bien

“

En 2014, les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière et du versement transport n'augmenteront pas.

”

évidemment, en 2014 des crédits conséquents seront consacrés à l'achèvement du tramway. Mais ce qui est spécifique est ailleurs. **Ce budget de transition nous a permis de prioriser deux secteurs**



importants : l'économie et l'habitat (70% des 26 M€ d'investissement du budget principal). Seront ainsi investis 11,3 M€ pour l'économie et l'emploi et près de 7 M€ pour la réalisation des objectifs 2014 du nouveau Programme Local de l'Habitat. À travers ces priorités s'exprime notre volonté de continuer à mobiliser les moyens et les énergies au service du développement de notre territoire et de la qualité de vie de ses habitants.

En 2014, les Grand Bisontins doivent-ils s'attendre à payer plus d'impôts ?

Même s'il est toujours sympathique et souvent intéressé de tenter de faire croire qu'on pourrait contribuer moins, je fais appel à la responsabilité. Gardons-nous de diaboliser l'impôt, ou les cotisations sociales; ils sont essentiels au bon fonctionnement de notre société et de notre économie. Tous ceux qui en parlent le savent ou devraient le savoir. Et en la matière il faut le dire et le répéter, l'ardente nécessité, l'urgence collective dans notre pays, ce devrait être d'abord de rétablir les équilibres des comptes de l'État et des comptes sociaux dont les déficits chroniques impactent désormais les budgets des collectivités qui elles – quoi qu'on veuille faire croire – sont bien gérées.

Ceci indiqué, **en matière fiscale au Grand Besançon, nous cherchons sans cesse à concilier deux impératifs: la préservation des**

recettes et l'équité entre contribuables. En 2014, les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière n'augmenteront pas, ni celle du versement transport. S'agissant de la contribution foncière des entreprises (CFE), nous avons dû prendre des décisions dans un contexte à peine croyable: le régime de la base

“

La situation financière du Grand Besançon est bonne (...) elle doit permettre de faire face aux contraintes fortes imposées par l'État.

”

minimum de la CFE a été modifié à quatre reprises depuis 2010 par le législateur! Depuis, nous n'avons cessé de déplorer les imperfections de cet impôt et notamment son instabilité d'abord préjudiciable aux contribuables, et nous n'avons eu de cesse d'alerter les parlementaires, ainsi que les services du ministère des finances. Et comme la loi le rendait nécessaire, le Conseil de communauté a adopté en janvier dernier de nouveaux barèmes de bases minimum de CFE et un taux actualisé, cet ensemble entraînant des hausses pour les uns et des baisses pour les autres. Mais au final, ces nouvelles dispositions allègent la fiscalité des entreprises du Grand Besançon de plus de 460 000 € en

2014... qui font défaut désormais dans notre budget. Ajoutés aux moindres recettes attendues de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises, **c'est près d'1,3 M€ en moins qui tomberont dans les caisses de l'agglomération.** Ce ne sera pas sans conséquences...

Quels sont les points de vigilance pour les futurs équilibres financiers ?

La situation financière du Grand Besançon est bonne, comme l'attestent les analyses récentes de la Chambre régionale des comptes et de la Banque européenne d'investissement. Depuis sa création, le Grand Besançon a su concilier rigueur à l'égard des dépenses courantes, recours responsable à l'impôt, maîtrise de l'endettement, développement de l'investissement, et donc de l'emploi, sur notre territoire.

Cette situation saine doit permettre de faire face à la fois aux contraintes fortes imposées par l'État pour subvenir au redressement des finances publiques nationales et à la stagnation de certaines recettes comme le versement transport... La réduction drastique des dotations de l'État qui risque de s'aggraver constituera le fait marquant des prochaines années. Et même si la situation du Grand Besançon est bonne, même si nous sommes préparés à la diminution de nos ressources, ce renversement durable de tendance aura des conséquences sévères. Conséquences sévères sur le niveau d'investissement annuel qui devra être régulièrement réduit, et conséquences sévères sur la gestion des services publics dont nous avons la responsabilité (transports, enseignement musical...). À cet égard, très attachés à ces services, nous devons être conscients que le bon service public, c'est le service public qui dure. Nous devons savoir agir avec responsabilité et réalisme pour qu'il en soit bien ainsi, en arbitrant entre niveau de service, affectation de l'impôt et prix payé par l'utilisateur.

Les principales dépenses du Grand Besançon

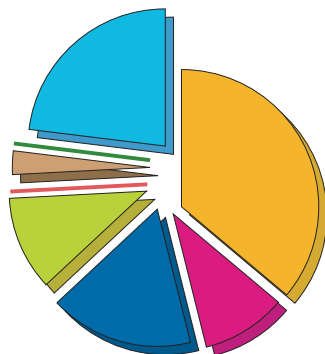
Transports, déplacements, infrastructures

La réalisation du Tramway (70,3 M€ en 2014) est en phase d'achèvement avec la mise en service au 1^{er} septembre. Quant à la réalisation d'une voie bus en site propre de TEMIS jusqu'à la Gare Viotte, les études sont lancées pour un début des travaux début 2015 (1,1 M€). Le Grand Besançon contribue par ailleurs, dans le cadre des fonds de concours, au financement du Pôle d'échange multimodal Viotte à hauteur de 854 K€. Le Grand Besançon attribue également, dans le cadre de la délégation de service public des lignes urbaines du réseau GINKO, 23,8 M€ pour l'exploitation du réseau et 3,6 M€ pour l'acquisition de bus et matériel embarqué et 7,2 M€ pour les marchés d'affrètement sur les 58 communes périurbaines.

Question voies cyclables, des aménagements sont prévus sur tout le territoire (400 K€), selon un schéma directeur en cours d'élaboration.

Économie, emploi, insertion

La Communauté d'Agglomération poursuit la mise en œuvre de sa stratégie économique visant à ancrer les talents et accompagner le développement des entreprises, à développer une offre immobilière et foncière



Recettes du budget transports

Versement transport pour le transport périurbain	29,1 M€
Subventions opération TCSP	22,1 M€
dont Dépôt Planoise, Infrastructure Nord	1,2 M€
dont Tramway	20,9 M€
Résultat 2013	12,8 M€
Recours à l'emprunt	44,9 M€
Prestation transports scolaires, Dotation générale de décentralisation	3,3 M€
Billetterie pour le transport périurbain	0,4 M€*
Autres recettes de fonctionnement	0,1 M€
Subvention d'équilibre du budget principal	13,8 M€

* Les recettes de billetterie pour le transport urbain, dans Besançon, sont conservées par le délégataire, comme le prévoit le contrat de délégation de service public (8,9M€ en 2012, dernier rapport du délégataire connu).

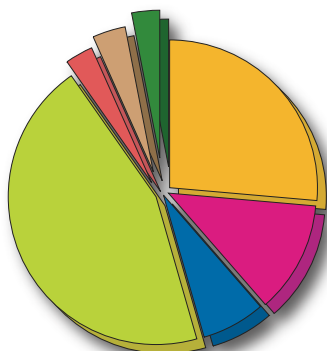
diversifiée ainsi que les infrastructures associées, à soutenir la recherche, l'innovation et la formation. Par exemple, l'aménagement de la zone autour de la nouvelle gare Besançon Franche-Comté TGV (1,5 M€). Côté zone commerciale des Marnières, des acquisitions foncières et des démolitions sont programmées (5,4 M€). Les aménagements des technopôles TEMIS et TEMIS Santé sont toujours en cours (1,1 M€), de même que sur la zone de l'échange et le territoire couvert



par le SMAIBO (400 K€). Le Grand Besançon soutient également le projet de l'Institut Régional Fédératif du Cancer pour 2 M€. Sur les Hauts du Chazal, l'opération BIO INNOVATION ouvrira un espace dédié à l'accueil d'entreprises innovantes dans les

domaines de la santé et des biotechnologies (2,4 M€). Les subventions au titre du Fonds d'Intervention Economique (330 K€) permettront, elles, d'accompagner les projets immobiliers des entreprises qui veulent construire sur le territoire.

en 2014



Recettes du budget CRR

■ Résultat 2013	3,5 M€
■ Subventions perçues Cité des Arts	1,635 M€
■ Cité des Arts (refacturation partenaires)	1 M€
■ Subvention d'équilibre du budget principal	6 M€
■ Autres recettes dont refacturation maintenance, bâtiment et utilisation des locaux partagés	0,4 M€
■ Subvention pour le fonctionnement (Conseil général du Doubs, Ministère de la culture (DRAC), Région)	0,6 M€
■ Recettes liées à l'activité d'enseignement (inscriptions = droits d'écologie)	0,4 M€

(200 K€). Les fonds Centres de Village et Isolation et énergies renouvelables permettent d'accompagner les communes réalisant des travaux d'amélioration, de sécurisation de leurs centres, de mise en valeur de leurs patrimoines ou d'isolation de leurs bâtiments publics (448 K€). La politique agricole, elle, se consacre essentiellement à la concrétisation de la pépinière d'activités maraîchères située entre Besançon et Thise (245 K€).

Culture, tourisme, sports

L'année 2014 voit l'achèvement des dépenses sur la Cité des Arts (2 M€ dont 1 M€ à la charge du Grand Besançon au titre du Conservatoire à rayonnement régional). Quant à l'offre d'enseignement artistique et à la mise

en œuvre du projet d'établissement du Conservatoire 2010-2016, elles représentent 6,1 M€ (voir schéma ci-contre). L'irrigation culturelle du territoire passe par le soutien et l'animation des écoles de musique de l'agglomération (215 K€). En matière de développement touristique, un projet permettra d'améliorer les conditions d'accueil des plaisanciers, cyclotouristes et camping-caristes. Par ailleurs, le Grand Besançon soutient le musée des Maisons comtoises de Nancray (360 K€).

Habitat, politique de la ville

Les subventions sur fonds propres attribuées pour la construction ou l'acquisition de logements locatifs publics dans le cadre du plan local de l'habitat, s'élèvent à 2,1 M€, et celles versées sur crédits délégués de l'Etat au titre

des aides à la pierre sont de 1,3 M€. Des crédits également sont consacrés au soutien à la réhabilitation du parc public (1,3 M€) et privé (1,3 M€).

Relations avec les partenaires institutionnels

La contribution annuelle au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (8 M€). Cette subvention permet de financer le contingent. Des financements complémentaires ont permis les années antérieures de moderniser et de construire de nouvelles casernes qui maillent le territoire et renforcent les capacités et la rapidité d'intervention des sapeurs-pompiers qui sont désormais au plus près des habitants. Une subvention indispensable pour améliorer la sécurité de tous.



Politiques de développement durable, d'environnement et de cadre de vie

Il s'agit de mettre en œuvre les programmes d'actions de l'Agenda 21, du Plan Climat Energie Territorial



Vos courses en

DOSSIER

Et si on devenait locavore? C'est-à-dire adeptes du «manger local». Tout est réuni dans le Grand Besançon pour succomber à ce mode de consommation en plein essor depuis quelques années. Cet engouement est soutenu par l'agglomération qui multiplie les initiatives comme la création d'une pépinière maraîchère aboutissement du projet SAUGE, la mise en place de marchés de producteurs, la signature d'une charte de l'agriculture périurbaine, la publication d'un guide des vendeurs et producteurs locaux et le lancement d'un défi auquel vous pourrez participer... Car favoriser le rapprochement entre consommateur et producteur c'est permettre l'émergence de ce modèle économique alternatif qui repose sur l'absence d'intermédiaire et donc sur une rémunération plus importante pour le producteur. Le recours à l'économie locale c'est aussi la création de richesses multiples. Richesses économiques en premier lieu avec la création d'emplois pérennes sur le territoire et non-délocalisables, mais aussi richesses environnementales puisque les vertus écologiques de ce mode de consommation sont nombreuses et enfin richesse humaine avec l'apparition d'un véritable lien social qui se tisse entre producteurs locaux et consommateurs.



circuits courts



La pépinière maraîchère ouvre ses portes

Afin de favoriser le développement des activités agricoles sur son territoire, le Grand Besançon a œuvré pour réunir trois maraîchers dans la nouvelle pépinière des Andiers à Chalezeule. Ce dispositif innovant permet d'étoffer l'offre de produits locaux.

Dans le Grand Besançon, la demande en légumes locaux en vente directe est supérieure à l'offre. Partant de ce constat, et afin de favoriser le développement d'une agriculture périurbaine pour maintenir une activité agricole dynamique sur son territoire, le Grand Besançon et les partenaires du projet Sauge ont conclu une charte de l'agriculture périurbaine de l'agglomération bisontine. Dernière réalisation née de ce projet, la pépinière des Andiers à Chalezeule a été créée suite à la signature d'une convention entre le Grand Besançon, la Chambre d'Agriculture et les Jardins de Cocagne. Elle accueille trois maraîchers en devenir qui pourront tester leur activité en totale autonomie sur une durée de 3 ans

maximum, le temps de trouver un terrain pouvant leur permettre de s'installer durablement. Hébergés juridiquement par la coopérative d'activité Coopilote*, ils bénéficient également d'un accompagnement technique de leurs voisins: les Jardins de Cocagne. Pour Yves André, l'un des maraîchers fraîchement installé, «*c'est enrichissant d'avoir une telle structure à nos côtés, car ils peuvent nous conseiller à tout moment*». Titulaire d'un BTS en aménagement paysager, Yves était employé saisonnier dans la production de fruits. «*J'ai le goût des plantes et j'aime travailler dehors, confie-t-il. En produisant mes légumes je participe, à mon échelle, à nourrir les gens correctement. Grâce aux circuits courts on sait pour qui on travaille, c'est un plaisir.*»

▲
Trois jeunes maraîchers investissent la nouvelle pépinière des Andiers.

Cette période de développement en pépinière lui permettra de tisser un réseau, de nouer des contacts et de trouver de nouvelles pistes pour toucher les consommateurs. À ce sujet, il fourmille déjà d'idées: «*J'aimerais travailler avec d'autres producteurs pour créer un réseau social et développer de nouveaux modèles de distribution.*» Une formule parmi d'autres pour renforcer l'entraide entre maraîchers qui est un gage nécessaire pour pérenniser son activité comme le confirme Adeline Simon, jeune maraîchère également: «*C'est un métier où le collectif est indispensable. Grâce à la pépinière, c'est une vraie filière qui peut se créer avec le développement d'autres activités connexes. À titre personnel, j'aimerais poursuivre mon activité en y intégrant notamment, un aspect pédagogique.*»

*Coopilote: Il s'agit d'une coopérative d'activité qui aide les entrepreneurs à lancer leur projet professionnel.

Les circuits courts c'est facile !

Consommer local, on y pense mais on ne sait pas toujours comment s'y prendre. Rencontre avec deux familles du Grand Besançon pour qui vivre les circuits courts est devenu une réalité quotidienne.

Sophie, Grégory et leurs deux enfants vivent à Pugey. Pour eux, le « consommer local » est une évidence et une habitude depuis 6 ans. « Fruits, légumes, viande, charcuterie, fromage, j'achète tout directement au producteur. Je n'achète dans les grandes surfaces que les produits ménagers ou ceux que je ne trouve pas en circuit court ! », explique Sophie. Adhérents des Jardins de Cocagne pendant plusieurs années, Sophie et Grégory avaient depuis longtemps ce souci de consommer local. L'arrivée du marché des producteurs locaux dans leur village a été l'occasion de changer les habitudes. « Il y a un côté convivial, les producteurs locaux nous donnent des astuces pour cuisiner les produits. Et les produits ont meilleur goût, ils se suffisent à eux-mêmes. » Contribuer à l'économie locale, même à petite échelle est un autre argument de poids. « Je n'ai pas envie d'acheter des produits qui ont fait le tour de la terre et je préfère faire travailler les producteurs locaux. De toute façon à terme, vu le coût des transports et la pollution qu'ils génèrent, je pense qu'on reviendra au local. »

À Champoux, Isabelle et Jean vivent avec leurs trois enfants. Leurs habitudes ont



C'est si bon de consommer local !

changé il y a deux ans, lorsqu'ils se sont inscrits au programme « Familles actives ». « Nous voulions trouver une solution pour manger mieux mais on ne savait pas trop où aller. Grâce aux Familles actives, nous avons pu en parler, avoir des informations », expliquent Isabelle et Jean. Aujourd'hui, les habitudes sont installées : les œufs viennent d'une ferme du village, les légumes des Jardins de Cocagne, la viande d'une ferme située à quelques kilomètres, et certains fruits viennent du jardin ! « En fait, c'est très facile, la viande nous est livrée et les Jardins

de Cocagne sont sur notre route. Et puis cela permet de manger des aliments de saison, variés et souvent bios. Nous faisons même des économies. Il n'y a que du positif. » De nombreux arguments militent en faveur du manger local, d'ailleurs la grande majorité des magasins régionaux vendant des produits alimentaires, y consacrent de larges rayons aujourd'hui. Une tendance forte qui se développe année après année et que l'on pourrait traduire par l'adage suivant : « Le circuit court, l'essayer c'est l'adopter » !



La restauration collective en prend de la graine

Les Francas du Doubs utilisent également des produits locaux pour mijoter leurs recettes : « Nous intervenons en restauration scolaire sur une trentaine de communes de l'Agglomération, explique Stéphanie Dias, déléguée aux Francas du Doubs. Nous sommes partenaires du Château d'Uzel depuis 10 ans. » Plus de 700 enfants du Grand Besançon bénéficient ainsi chaque jour de produits aux saveurs authentiques issus de l'agriculture locale : « La volaille est produite sur place, les légumes sont frais également et les produits laitiers proviennent de fournisseurs locaux », présente-t-elle. Une alimentation de qualité qui s'accompagne d'un programme d'éducation à l'environnement : « Nous menons une démarche de sensibilisation avec les enfants qui leur permet de découvrir le compost et la lutte contre le gaspillage. »

Où acheter ses produits locaux ?

Magasins, marchés, livraisons, paniers hebdomadaires, les circuits courts de distribution sont nombreux sur le Grand Besançon et s'adaptent à tous les modes de vie. Voici quelques pistes non exhaustives à explorer !

À la ferme

Dans le Grand Besançon, une quinzaine de fermes ouvrent leurs portes aux consommateurs. Généralement dotées d'un espace de vente, certaines sont ouvertes sur rendez-vous. On y trouve viande, fruits, légumes et produits laitiers.

Sur commande

Certaines fermes proposent un service de commande et de livraison. Il suffit de commander par téléphone ou par internet et les produits viennent jusqu'à vous ! Au programme, viande, légumes, jus de fruits, pain, œufs...

Par abonnement

Les Jardins de Cocagne et les AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) comme « Le panier de l'Aneth » fonctionnent sur abonnement. Les abonnés peuvent ainsi retirer chaque semaine un panier de produits directement issus des productions locales.

Sur les marchés

À Besançon, six marchés se tiennent chaque semaine. En périphérie, les marchés des producteurs locaux s'installent à Gennes, Morre, Pugey, et Pelousey une ou deux fois par mois. Les étales regorgent alors de produits frais *made in* Grand Besançon.

Dans les magasins spécialisés

La Fruitière de Fontain, la Ferme des trois rivières à Chemaudin, Doubs Pâturage à Besançon ou encore Les saveurs de la ferme à Cayenne, sont des points de vente spécialisés dans les produits locaux et de la ferme.

Retrouvez la liste exhaustive des producteurs et vendeurs locaux dans le document SAUGE distribué à l'intérieur de ce magazine.



Manger local, relevez le défi !

Le « manger local » fait l'objet d'une réflexion du Conseil de Développement Participatif à la demande du Grand Besançon. L'objectif : inciter les citoyens à utiliser les circuits courts de production. Pour mener cette réflexion, les habitudes de chacun sont passées au peigne fin grâce à un questionnaire anonyme que vous pouvez remplir et renvoyer au Grand Besançon (page 23-24). Autre initiative pour promouvoir ce mode de consommation : « Le défi » ! Il s'agit pour les participants de préparer un repas par jour durant une semaine, à base de produits locaux ! A la clé, des bons d'achats d'une valeur

de 150 € à faire valoir chez les producteurs locaux participants à l'opération. Alors inscrivez-vous dès maintenant et venez participer, vous verrez ce n'est pas si compliqué. La preuve ? Le lycée Condé, qui forme les futurs professionnels de la restauration, participera hors concours en préparant ses menus collectifs durant une semaine en mai.

Inscription : télécharger le coupon d'inscription sur :

www.grandbesancon.fr/mangerlocal

Renvoyez le coupon avant le 31 mai : 4, rue Gabriel Plançon 25 000 Besançon.



Grand
Besançon



QUESTIONNAIRE sur le "manger local"

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (CDP)

Instance de démocratie participative du Grand Besançon, il réunit des citoyens de l'agglomération qui s'efforcent d'améliorer leur cadre de vie. À la demande du Grand Besançon, ils s'interrogent sur le « manger local » et souhaitent recueillir vos habitudes de consommation alimentaire, notamment de produits locaux.

MANGER LOCAL. C'EST QUOI ?

Pour l'équipe organisatrice, il s'agit de consommer des produits fermiers* :

- pour lesquels il n'y a pas (ou peu) d'intermédiaire(s) entre le producteur et le consommateur
- dont la distance entre le lieu de production et le lieu de consommation est limitée (100 km à la ronde).

* produits agricoles ou issus de l'agriculture locale, y compris de votre jardin.

Si vous voulez participer au tirage au sort et tenter de gagner l'un des 20 bons d'achat d'une valeur de 30 € à faire valoir chez un producteur local, merci de bien vouloir renseigner l'ensemble des champs ci-dessous :

Nom Prénom : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Questionnaire à remplir en ligne sur le site : www.grandbesancon.fr/mangerlocal ou à retourner par courrier à : CDP du Grand Besançon - La City - 4 rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon cedex, jusqu'au 31 mai 2014.

1. Dans quelle commune de l'agglomération résidez-vous ? _____

2. Quelle est la composition de votre foyer ? (un seul choix de réponse possible)

- seul seul avec des enfants en couple en couple avec des enfants

3. Avez-vous...?

- moins de 25 ans entre 25 et 50 ans entre 50 et 70 ans plus de 70 ans

4. Dans quel(s) lieu(x) effectuez-vous l'essentiel de vos achats alimentaires ? (deux choix de réponses possibles)

- hard discount
 supermarché/hypermarché
 épicerie de quartier / petit commerce (boulangerie, boucherie, etc.)
 marché
 magasin collectif de producteurs
 association de maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), paniers
 internet

5. Quels sont vos trois principaux critères de choix lorsque vous achetez des produits alimentaires ?

- prix
 qualité
 produits frais / de saison
 produits locaux
 commodité du lieu d'achat : proximité, horaires d'ouverture, lieu d'achat unique, etc.
 diversité des produits
 plats cuisinés

6. Avez-vous un accès "gratuit" à des légumes, des fruits, des œufs, etc. produits par vous-même ou vos proches ?

- oui non

7. Achetez-vous des produits locaux ?

- oui non ne sais pas

8. Si oui, quels produits locaux achetez-vous et à quelle fréquence ?

	Très souvent	Souvent	Occasionnellement	Jamais	Ne sais pas
Viandes / charcuteries					
Poissons					
Légumes					
Fruits					
Produits laitiers (hors fromages)					
Fromages					
Pains / farines					
Produits artisanaux (miel, glace, biscuits, confiture, etc.)					

9. Quels sont, selon vous, les trois principaux avantages du "manger local" ?

- qualité des produits
 produits frais / de saison
 goût
 prix
 relocalisation de la production et ancrage local de l'emploi
 origine / traçabilité des produits
 limitation du transport et réduction de la pollution
 lien créé avec le(s) producteur(s)
 je ne vois pas d'intérêt à manger local
 autres : (préciser) _____

10. Qu'est-ce qui vous amènerait à "manger local" plus facilement ?

	Important	Peu important	Ne sais pas
Tous vos produits locaux sur un même lieu			
Des prix plus bas			
Un plus large choix de produits locaux de saison			
Des recettes avec des produits de saison			
Une meilleure information sur les lieux d'achat des produits locaux dans le Grand Besançon			
Les conseils du producteur			
Des plats cuisinés à partir de produits locaux			
Autres : (préciser)			

11. Avez-vous des remarques ou suggestions ?

**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION
ET BONNE CHANCE POUR LE TIRAGE AU SORT !**



Réduire les quantités
lors de ses achats pour
éviter le gaspillage.

Halte au gaspillage !

Pouvoir acheter ses produits naturels directement au producteur c'est aussi l'assurance d'acheter les quantités justes qui évitent de trop gaspiller ! Découvrez d'autres astuces simples lors de la Semaine de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Gaspiller, moi ? Jamais ! Et pourtant, les études montrent que le gaspillage alimentaire n'est pas négligeable : 20 kg de nourriture par an et par habitant finissent à la poubelle, dont 7 kg encore emballés. Un constat national qui a également été observé récemment au niveau local lors d'une analyse du contenu des bacs gris. À l'occasion de la semaine européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire, du 19 au 24 mai, le Sybert organise diverses animations. En partenariat avec France Bleu, un conférencier spécialiste du sujet répondra en direct aux questions des auditeurs de l'émission « Les experts » le 21 mai et animera une conférence-débat le 22 mai au Centre Diocésain. Il dévoilera des astuces pratiques et faciles à mettre

en place au quotidien comme : organiser le réfrigérateur selon le principe « premier entré, premier sorti », ne pas succomber aux promotions en trop grosses quantités, optimiser la conservation des aliments, favoriser les commandes en circuits courts... « Les cordons bleus », autre émission de France Bleu, proposera quant à elle, des recettes de chefs pour réacommoder les restes. Enfin, des actions de sensibilisation se tiendront au restaurant universitaire du Crous car le gaspillage c'est l'affaire de tous ! Alors ne manquez pas cette semaine de bonnes astuces pour lutter contre le gaspillage.

**Entrée libre à la conférence au Centre Diocésain,
20 rue Mégevand à Besançon le 22/05 à 20h30
Plus d'informations sur www.sybert.fr**

Avec le Sybert, en juin tout le monde à son bac !

Consommer c'est aussi produire des déchets. Et pour les déchets alimentaires, notamment issus des produits locaux mais pas seulement, la suite logique c'est le compostage.

Comment faire pour réduire le poids de ses déchets de 30 %, baisser sa facture et gagner de l'engrais gratuitement ? En comptant bien sûr ! Et pour vous aider à répondre à cette équation, le Sybert met en vente des composteurs individuels ou collectifs, et met à votre disposition plus de 200 sites de compostage installés en pied d'immeuble. Vous pourrez ainsi y jeter vos bio-déchets qui produiront à terme un engrais de qualité à réutiliser sans modération dans votre jardin ou dans votre potager. Alors quelle que soit votre situation, en ville ou à la campagne, en maison individuelle ou habitat collectif, une solution existe pour vous. Et le Sybert sera heureux de vous les présenter au cours de formations collectives gratuites qui seront proposées en juin. Alors n'hésitez plus et contactez le Sybert pour toute demande d'informations.

Tél. 03 81 21 15 60 - Site : www.sybert.fr



Forte baisse des déchets résiduels

Outre le compostage, le Grand Besançon est en avance en matière de gestion des déchets. Et ça porte ces fruits...

Le Grand Besançon est la première collectivité française de plus de 100 000 habitants à avoir mis en place une facturation des ordures ménagères en fonction de la quantité et de la qualité des déchets résiduels. Une initiative exemplaire qui inspire d'autres grandes collectivités locales un peu partout en France. En effet, grâce à des bacs à puce, il est désormais

possible d'enregistrer le nombre de levées des bacs et ainsi d'ajuster la facture au service apporté. La redevance incitative est une vraie réussite puisqu'entre 2011 et 2013, le tonnage des déchets résiduels (non recyclables) a baissé de 26 % ! Ce qui représente une baisse de 59 kg/habitant/par an, soit une économie de 13,40 €/habitant/an ! Des résultats remarquables dus à l'engagement citoyen des Grand Bisontins qui trient leurs déchets et ont massivement recours au compostage. Un modèle du genre...

SAÔNE

Quand la musique Saône, Saône, Saône...



La musique au cœur de la fête, pour la troisième édition du festival

Saonorités le samedi 14 juin. L'espace du marais à Saône, accueillera huit concerts de groupes régionaux qui raviront les 2000 spectateurs attendus. En plus c'est gratuit !

« Saonorités répond à une vraie attente populaire », se réjouit Raphaël Lazzeroni, président du comité d'organisation. Une attente nourrie par la réussite des deux premières éditions. Et les spectateurs seront une fois encore gâtés. Avec plusieurs temps forts qui débiteront dès 10h avec les 80 élèves de l'école de musique du Plateau qui restitueront jusqu'à 16h sur la petite scène, leur travail de l'année. Durant ce créneau, une bourse à la musique permettra de déposer gratuitement instruments, CD ou vinyls. Puis le son montera progressivement à partir de 18h, avec huit concerts



2000 personnes attendues pour cette troisième édition du festival Saonorités !

programmés successivement sur les deux scènes couvertes. Au menu pop rock, chansons françaises, ou encore rap interprétés par de talentueux groupes régionaux comme Clotilde Moulin, Kreshendo, Sept, ou encore The Wan. Soutenu par le Grand Besançon, cet événement organisé par l'Amicale de Saône avec l'aide de 80 bénévoles, a tout mis en œuvre pour enthousiasmer les

quelque 2000 mélomanes attendus: éco-responsabilité, technique professionnelle, et même petite restauration à prix modique: « Une famille de quatre personnes peut assister gratuitement à huit concerts et manger pour seulement 20 € », conclut le président. Que demander de plus? Place à la fête!

➔ Infos et programmation: www.saonorites.com

MAZEROLLES-LE-SALIN

La commune se dote d'un blason



« Plutôt qu'un logo vite démodé, nous trouvons que des armoiries seraient à la fois un emblème fort pour les habitants et un moyen d'orner nos documents officiels », souligne le maire Daniel Paris, à l'origine du blason de Mazerolles-le-Salin.

Officialisées en novembre dernier, ces armoiries mêlent plusieurs éléments du terroir local, tous symboliques: le sel gemme, d'où la

commune tire une partie de son nom; le dragon, gardien des trésors géologiques et archéologiques; le rappel du grand incendie du village en 1791, la couronne murale évoquant le château, les branches entourant l'écu central... Un travail de recherche réalisé avec le concours de la Commission nationale d'héraldique à Paris, seule instance officielle habilitée en la matière, qui a dessiné le blason. Traits vigoureux et couleurs vives encadrent la devise de la commune, qui proclame fièrement son identité: s'il existe



Les nouvelles armoiries de Mazerolles-le-Salin.

aujourd'hui en France huit Mazerolles, une seule évoque le sel, et elle se trouve dans le Grand Besançon.

CHALEZEULE

Les P'tits Loups ont une crèche

Après un an de travaux, les locaux de l'ex-DDE implantée sur la zone de Thise-Chalezeule accueillent depuis fin février une crèche/halte-garderie baptisée « Les P'tits Loups ». Cette structure, agréée par la PMI et conventionnée par la CAF, possède une capacité de 30 places. « Sur 400 m², une équipe de 10 professionnelles accueille les enfants dès 8 semaines jusqu'à 5 ans, tous les jours ouvrables de 7h15 à 18h45 », précise la coordinatrice Virginie Bloc.

Cédés en 2013 par le Département pour l'euro symbolique au Syndicat d'Etudes de l'Est Bisontin (SEEB), les locaux sont équipés de quatre espaces de sommeil, deux espaces dévolus aux moyens-grands et aux petits, un autre à la restauration, une salle de repos...



Neuf des treize communes du SSEB (Chalèze, Chalezeule, Novillars, Marchaux, Thise, Chaudfontaine, Vaire-Arcier, Vaire-le-Petit et Roche-Lez-Beaupré), ont soutenu financièrement ce projet tout comme le CG25. « La demande est forte sur cette partie Est de l'agglomération. Les familles des communes impliquées sont naturellement prioritaires... », poursuit la coordinatrice de Crèches de France, société qui a remporté la délégation de service publique pour la gestion de la structure. Atout indéniable de cette crèche, son emplacement à proximité de la route de Besançon, du Tram et de son parking relais à Chalezeule.

➔ Informations : Les P'tits Loups, 3 rue des Vallières Sud, 25220 Chalezeule Tél. 03 81 87 02 87

Le nouveau groupe scolaire aux qualités environnementales remarquables accueillera les futures générations de Chemaudinois dans un cadre sécurisé.



CHEMAUDIN

L'école communale fait peau neuve



Fin 2013, l'équipe municipale a procédé à l'inauguration de la « nouvelle » école. Ce projet d'un coût total d'1,80 M€ a pris corps en 2007 avec les premières études de faisabilité et s'est achevé avec les dernières finitions début 2014.

Sept années pour programmer toutes les améliorations nécessaires au fonctionnement d'une école du 21^e siècle: « Il nous fallait reconsidérer l'ensemble du groupe scolaire (école et locaux périscolaires) en installant un système de chauffage plus écologique et plus économique, en renforçant l'isolation et en adaptant les espaces aux nouveaux besoins et aux normes de

sécurité actuelles », présente Gilbert Gavignet le premier magistrat de Chemaudin. Pour le chauffage, le choix s'est porté sur la géothermie: « Il s'agit d'une des plus importantes installations de Franche-Comté », indique-t-il. En effet, une chaudière équipée de 21 sondes géothermiques enfouies à 100 mètres sous terre tout autour des bâtiments, combinée à une isolation plus performante, devrait permettre une division par six de la facture d'électricité! Autres travaux, la reconstruction du bâtiment périscolaire classé BBC, qui répond aux normes actuelles et comprend cuisine, réfectoire, salle de motricité, salle d'animation et dortoir pour les plus petits. « Ce nouveau groupe scolaire est une réussite, sourit Gilbert Gavignet. Il allie fonctionnalité, sécurité, lumière, espace et esthétique. »

BESANÇON

Championnats de France de VTT en sport adapté



Le Comité Départemental du Sport Adapté (CDSA) accueille à Besançon les championnats de France de VTT en sport adapté les 23 et 24 mai. Organisé avec l'ADAPEI du Doubs, section de Besançon, l'événement se déroule dans le Bois des Tilleroyes, Chemin du sanatorium. Il se décline en deux temps distincts. Tout d'abord le 23 avec l'accueil des délégations, la reconnaissance du terrain par les 120 athlètes et la cérémonie d'ouverture à 18h. Puis le samedi 24, les compétitions officielles divisions 1, 2 et 3, de 9h à 18h, seront suivies du podium et de la soirée de clôture, en présence des partenaires, dont le Grand Besançon. Autour de l'événement, la restauration, le fléchage, l'animation des cérémonies liminaires et la soirée de gala ont été confiés à des personnes en situation de handicap, des cyclistes comme l'équipe Espoir du pôle VTT, des collégiens et des lycéens, pour que chacun prenne part à la réussite d'une « manifes-



Ils seront 120 athlètes sur la ligne de départ des championnats de France VTT en sport adapté!

tation majeure pour ces sportifs, en termes de performances, d'intégration et de reconnaissance », souligne Marie-Jeanne Robert, présidente du CDSA.

➔ **Contact: Emilie Duchanois 06 25 28 35 21 ou Marie-Jeanne Robert 06 71 90 92 31**

CHALÈZE

À la source de l'histoire grand bisontine!

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau le 22 mars, l'association « L'Aqueduc d'Arcier-Patrimoine historique » organisait une visite couplée de l'aqueduc gallo-romain et de la source d'Arcier, en présence de spécialistes de l'archéologie et du patrimoine. Jean-Pierre Mettetal, président de l'association et hydrologue à la retraite, revient sur la genèse du projet: « Créée en 2012, notre association vise à sensibiliser les pouvoirs publics à la sauvegarde et à la restauration d'une partie des vestiges de cet ouvrage long de 10 km, datant vraisemblablement de l'époque flavienne (69/96 après JC). »



L'aqueduc d'Arcier a alimenté Besançon en eau durant sept siècles.

« Les communes de Chalèze, Montfauçon et Besançon sont parties prenantes de ce projet, précise Roger Gremion, autre membre fondateur de l'association, et un contrat de partenariat doit être signé prochainement avec la Fondation du Patrimoine pour la recherche de mécénat. » Par ailleurs, des demandes de subventions ont d'ores et déjà été déposées en vue du lancement des travaux d'ici à 2015. Sous la conduite des services de la DRAC, il s'agira dans un premier temps de réaliser des fouilles et de consolider cette adduction qui a alimenté Besançon en eau pendant plus de sept siècles!

➔ **Contact: Jean-Pierre Mettetal: 06 31 33 80 38**
Mail: jean-pierre.mettetal@voila.fr



Un centre de village plus sécuritaire et plus accessible pour les Pelouséens.

PELOUSEY

SERRE-LES-SAPINS

L'éclairage intelligent

Pour les municipalités, la question de l'éclairage est devenue un vrai sujet d'étude. Comment assurer la sécurité des citoyens sans augmenter la facture énergétique? Un enjeu stratégique dont s'est saisie la commune de Serre-les-Sapins. Le long de la première partie de la voie mode doux qui desservira le nouveau quartier des Epenottes, des candélabres se déclenchent automatiquement au passage des usagers. L'intensité lumineuse progressive permet « d'allier sécurité et économie, souligne Valérie Briot, adjointe au maire. L'investissement de départ est certes plus coûteux mais la consommation d'électricité réduite permet d'amortir l'équipement plus vite ». Autre atout, les candélabres, sont équipés d'un système antivol intégré. Une technologie loin d'être anodine au regard de l'actualité: « Les tentatives de vol de câbles sont nombreuses aujourd'hui et représentent un coût important. Pour tenter de se prémunir il est plus pertinent de sécuriser les équipements d'emblée pour éviter un remplacement en cas de problème. » Ce système d'éclairage innovant sera prochainement installé sur un autre secteur de la commune, la 2^e tranche de la voie d'accès à la ZAC.



BESANÇON / BEURE

La meilleure façon de marcher

Le dimanche 15 juin, la fondation Groupama organise une marche le long des rives du Doubs. Objectif de la manifestation: récolter des dons pour l'accompagnement des personnes atteintes de maladies orphelines. Plus précisément, cette année le soutien portera sur un atelier complémentaire aux soins médicaux: l'aide psychocorporelle d'accompagnement. Cette structure aide les personnes malades dans leur phase de rééquilibrage corporel, psychologique, émotif, pour faciliter leur réintégration sociale, professionnelle et associative. Le départ se fera avenue de la 7^e armée américaine entre 8h et 10h. Une façon idéale de concilier sortie nature et engagement caritatif.

➔ Infos: Tel: 03 81 85 41 47

Un cœur tout neuf pour Pelousey!



Les Pelouséens peuvent désormais profiter d'un centre de village tout neuf après des travaux menés tambour battant en 2012 et 2013.

La première phase a consisté à renforcer les canalisations d'eau potable de la Grande Rue, à rénover les éclairages publics et à enfouir les réseaux secs. Puis, dans le cadre du plan d'accessibilité aux voiries et établissements recevant du public, les trottoirs ont été mis en conformité pour personnes à mobilité réduite, et les cheminements convergeant vers le cœur administratif et commerçant

de la commune ont été requalifiés, de même que le parking de la mairie auquel a été adjointe une placette paysagée. Ces travaux de modernisation ont reçu du Grand Besançon une subvention de près de 12000 € au titre des fonds Centre de villages, et selon des critères d'attribution liés au développement durable et au déplacement en mode doux. « Nous avons souhaité favoriser la circulation de tous en sécurité dans le centre du village et constatons avec plaisir que les trottoirs « personne à mobilité réduite » sont utiles à tous. La requalification du parking permet de mieux gérer le stationnement et laisse la part belle à la verdure, aux piétons et aux vélos », conclut Catherine Barthelet, maire de la commune.

BESANÇON / MONTFAUCON

Neuf muses au festival de Montfaucon



Rien de moins que les Neuf muses comme fil rouge de la 9^e édition du festival de Besançon-Montfaucon, qui prend ses marques du 30 mai au 8 juin. Thalia, Clio, Urania et les autres

muses guideront le public sur les chemins de la poésie lyrique, de la musique ancienne et de la tragédie dans une programmation toujours plus riche et variée. Parmi les musiciens et formations de renom qui proposeront 18 concerts sur instruments d'époque, figurent entre autres la soprano Veronica Onetto, Bertrand Cuiller au clavecin, le ténor Francisco Fernández-Rueda, l'ensemble Cappella Pratensis, le Quatuor vocal Egidius... Un éclectisme qui ravira les mélomanes avec une ouverture consacrée à Jean-Sébastien Bach, une journée intitulée « musique aux Châteaux », un vibrant hommage à Louis Pergaud et un bal Renaissance enthousiasmant! En parallèle, une multitude de chefs-d'œuvre de Debussy, à Scarlatti en passant par Rameau ou Caplet seront interprétés au cours des différents concerts. Enfin, pour enrichir le festival, de



La musique classique résonnera à Montfaucon durant 10 jours pour la 9^e édition du festival de Besançon/ Montfaucon!

jeunes musiciens donneront des concerts off, des musicologues et historiens de l'art animeront des conférences et un spectacle médiéval destiné aux enfants finira de rythmer cette belle semaine musicale.

➔ Informations et programme: www.festivaldemontfaucon.com

Léopoldine HH a tout d'une star

Léopoldine Hummel, nom de scène Léopoldine HH, strasbourgeoise de 28 ans, a choisi de poser ses valises à Besançon il y a dix ans, pour faire ses études de théâtre et de musique. Elle fut l'une des 16 candidats retenus pour le millésime 2014 de l'émission Nouvelle Star, diffusée cet automne sur D8.

Avec un prénom inspiré de la fille de Victor Hugo et un nom qui a la même initiale que l'écrivain, nul étonnement à ce que cette jeune femme ait un tempérament d'artiste. Chanteuse, multi-instrumentiste (piano, accordéon, ukulélé, mini harpe) et comédienne, Léopoldine a été choisie, parmi 10 000 candidats, pour tenter l'aventure Nouvelle Star, en octobre dernier. Tresses blondes enroulées autour de la tête, souriante et décalée avec son univers poétique et loufoque, elle revisite Billie Jean de Michael Jackson, à l'accordéon, chante en français et en allemand... l'ensemble détonnait avec les autres candidats.

DU CONSERVATOIRE AU FESTIVAL DE CAVES

Elle quitte le navire après la 3^e émission mais ne regrette pas l'expérience « C'était une façon de me



tester, même si ça n'est pas du tout mon univers ! »

Léopoldine connaît bien le métier du spectacle, elle dont la formation très complète aux Conservatoires de Strasbourg puis de Besançon, en classes de piano et de chant, suivie entre autres d'un DEUST de théâtre à l'université de Franche-Comté, lui permet d'être, depuis plusieurs années, une des comédiennes permanentes du festival de Caves (voir page 9) avec la compagnie Mala Noche, ou encore de celui des Nuits de Joux.

« Ici, c'est ma deuxième maison assure-t-elle. Et

même si je bouge pas mal, je reviens à Besançon la moitié de l'année. » Après un tour de chant ce printemps aux Trois Baudets à Paris (le cabaret où débuta Jacques Brel), la jeune artiste a de nombreux projets théâtraux en vue, un spectacle avec une compagnie en Picardie, avec la compagnie Les Indiens à Lyon, de nombreux concerts et même un album de quelques titres avec le label Bright Records. Léopoldine HH a un bel avenir devant elle.

Infos : www.leopoldinehh.fr

Inscriptions au Conservatoire : c'est maintenant !

Comme Léopoldine, vous rêvez, pour vos enfants ou vous-même, d'un avenir où musique, théâtre mais aussi danse auraient toute leur place ? Le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) accompagne 1800 élèves de tous âges pour donner à chacun un bagage complet dans trois domaines : en danse (classique, contemporaine ou modern jazz), en art dramatique et en musique. Des formations sont ainsi dispensées par une centaine d'enseignants dans près de 70 disciplines, dont les musiques anciennes, classiques, ou résolument actuelles. Que l'on vienne de l'agglomération ou d'ailleurs, que l'on soit débutant ou amateur, le CRR est dès à présent à disposition des familles et personnes souhaitant



s'inscrire pour la rentrée 2014 : modalités d'inscription, tarifs, horaires, choix d'un instrument, cycles de formation, le service scolarité répondra à toutes vos interrogations. Les inscriptions seront closes le 20 juin pour le cycle Eveil et Découverte et le 27 juin pour les autres disciplines (toute inscription parvenant au-delà de cette date sera placée sur liste d'attente).

Renseignements :

Conservatoire à Rayonnement Régional
du Grand Besançon

Cité des Arts - 1, passage des Arts, 25000 Besançon.

Tél. 03 81 87 87 00

Sites : www.grandbesancon.fr

www.citedesarts.grandbesancon.fr

Sortir

GRAND
Besançon

EXPOSITIONS
THÉÂTRE
SORTIES
CONFÉRENCES
SPORT...

expos

sorties

Les 7, 8 et 9 juin

Peintures et sculptures

NOVILLARS

Organisée par l'association Novil'arts.

Salle polyvalente, de 10h à 18h - Rens. 06 85 99 59 87

Du 18 juin au 24 août

Eco-Home ou Habiter aujourd'hui dans les maisons d'hier

NANCRAY

Circulez et comparez l'état initial des maisons d'hier, avec les solutions proposées pour concilier confort de vie et économies d'énergie.

Musée des Maisons Comtoises

Rens. : 03 81 55 20 17

Juin et juillet

Bien Urbain

BESANÇON

4^e édition de Bien Urbain, parcours artistiques dans et avec l'espace public. Au programme, conférences, performances artistiques et visites à vélo et à pied avec plus d'une dizaine d'artistes.

Programme :

www.bien-urbain.fr

Mardi 20 mai

Mamirolle l'Adolescence, un passage pas sage du tout

MAMIROLLE

Conférence animée par Mélanie Levin.

Salle des fêtes, à 20h30

Rens. 03 81 55 71 50

Vendredi 23 mai

Des abeilles et des hommes

MAMIROLLE

Film documentaire, suivi d'un débat avec des apiculteurs régionaux et d'une dégustation de miel.

Salle des fêtes, à 20h

Rens. 06 86 69 13 44

Les 23 et 24 mai

Les pas perdus

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Pièce de théâtre.

Salle des fêtes, à 20h30

Rens. 03 81 56 52 09

Samedi 24 mai

Fête de la nature au marais

SAÔNE

Balade animée, approches variées, découverte originale. Animation LPO Franche-Comté et groupe local LPO de Besançon/Maufaçon.

Syndicat du marais, de 14h à 17h - Rens. 03 81 55 48 75

Samedi 24 mai

Loto

NOVILLARS

Salle polyvalente, à 20h

Rens. 03 81 55 65 23

Samedi 24 mai

Concert de printemps

POUILLEY-LES-VIGNES

Par l'orchestre d'harmonie municipale.

Salle des fêtes, à 20h

Rens. 03 81 55 40 31

Samedi 24 mai

Feu la mère de Madame et Ça bouge dans le placard

PIREY

Pièces de théâtre jouées par la troupe Théa-Tour.

Centre St-Exupéry, à 20h30

Rens. 07 81 00 26 46

Samedi 31 mai

Soirée festive danse africaine

PIREY

Spectacle-soirée dansante.

Salle polyvalente, à 20h

Rens. 06 60 84 30 46

Dimanche 1^{er} juin

Les 9 Muses

MONTFAUCON

9^e Festival de Montfauçon.

«Troubadours», spectacle interactif pour enfants et parents : chants, contes et danses du Moyen-âge.

Château de Montfauçon, à partir de 10h30

Rens. 03 81 83 48 91

Dimanche 1^{er} juin

Les Balades de l'Ouest

MISEREY-SALINES

Par l'Association Sportive et Culturelle de Miserey-Salines.

Maison des associations, à partir de 7h

Rens. 03 81 57 61 82

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Les activités de la Maison de l'environnement de Franche-Comté

Du 1^{er} au 28 mai

Aux arbres citoyens !

Exposition. Plusieurs thématiques : « Connaître son arbre, c'est la clé », « Sentez la santé des arbres », « Un arbre mort dans la ville, c'est possible ? », « Devenez branché »... Connaître et protéger les arbres des villes et des villages.

Maison de l'environnement

Mardi 20 mai

Fabrication de baumes naturels

Réalisation de produits naturels afin d'hydrater et d'entretenir notre corps durant l'été. Animation CPIE Haut-Doubs.

Maison de l'environnement, à 18h30

Rens. 03 81 50 25 69

Mercredi 21 mai

C'est coâ ces petites bêtes ?

Munis d'épuisettes, venez découvrir le monde des mares : grenouilles, tritons, libellules, flore aquatique se partagent

les lieux. Animation CEN Franche-Comté et Jardin Botanique.

Jardin botanique, à 14h

Rens. 03 81 50 25 69

Mardi 27 mai

Les arbres : nos voisins méconnus

Animation Pic et Perches.

Maison de l'environnement, à 18h30

Rens. 03 81 50 25 69

Mercredi 28 mai

Gendarbrerie Nationale

Une mission spéciale au jardin botanique : on enquête sur les arbres. Recherches d'indices, être discret et efficace, résoudre des énigmes, récolter des échantillons... Animation Pic et Perches.

Jardin botanique, à 14h

Rens. 03 81 50 25 69

Mardi 3 juin

Comment fabriquer sa bière artisanale ?

Méthodes et étapes de fabrication de bière maison : matériel et avantages écologiques, dégustations des différents malts et houblon, broyage du malt et dégustation de bières artisanales.

Maison de l'environnement, à 18h30

Rens. 03 81 50 25 69

Mercredi 4 juin

Jeu de piste

Pic-vert, pic-épeiche et pic-mar vous invitent à découvrir leur quartier, leur maison et leurs voisins. En suivant le balisage, venez résoudre des énigmes, jouer et rire et observer une de ces créatures mystérieuses qui peuplent les collines. Animation FNE Doubs

Rosemont, à 14h - Rens. 03 81 50 25 69

Mercredi 11 juin

À la chasse aux papillons

Armés de filets et de boîtes loupes, observons, découvrons et reconnaissons les papillons de jour. Animation CPIE Haut-Doubs.

Jardin botanique, à 14h

Rens. 03 81 50 25 69

Mardi 24 juin

Magique lacto-fermentation

Découvrez la lacto-fermentation, procédé de conservation des légumes très simple et naturel, sans dépense énergétique pour la cuisson et la congélation et sans aucun agent de conservation. Animation FNE Doubs.

Maison de l'environnement, à 18h30

Rens. 03 81 50 25 69

Réservation préalable souhaitée.

Avec le soutien financier du Conseil régional de Franche-Comté, de la DREAL Franche-Comté et de la ville de Besançon.

Pour en savoir plus :

www.maison-environnement-

franche-comte.fr

ou 03 81 50 25 69 ou 7 rue Voirin

DANNEMARIE-SUR-CRÊTE - 15 JUIN

Lire comme dans un livre ou verre

Organisé par l'Association comtoise des auteurs indépendants, en partenariat avec la mairie de Dannemarie-sur-Crête, ce salon vous permettra d'apprécier la création des écrivains et celle des vignerons. Une quarantaine d'auteurs/illustrateurs locaux présenteront leurs œuvres et feront un parallèle avec le vin. Parrainé par André Besson, ce salon permettra également d'assister à deux expositions, de découvrir les lauréats du concours littéraire, de comprendre le travail d'enluminure et de pliage des livres et, pour les plus jeunes, participer à la réalisation d'une bande-dessinée. Un bon livre, c'est comme un bon vin : tous deux sont le résultat d'un long travail !

Salle de convivialité de Dannemarie-sur-Crête, de 10h à 19h - Entrée libre - Tél. 03 81 58 55 56

Les 6, 13, 20 et 27 juin

Atelier de massage bébé

SAÔNE

Animé par Virginie Signori.

Relais Assistantes

Maternelles

Tel. 03 81 55 52 74

Les 7 et 8 juin

Concours d'attelage

PELOUSEY

Épreuves officielles « Jeunes chevaux ». Attelages en simple, en paire ou à quatre chevaux. Épreuves de dressage et de maniabilité impressionnantes.

Espace de la Noue, de 10h à 16h - Rens. 06 24 86 44 06

Dimanche 8 juin

Les 9 Muses

MONTFAUCON

9^e Festival de Montfaucon.

Concert « L'arpeggione et le chant des muses ».

*Eglise de Montfaucon, à 17h
Rens. 03 81 83 48 91*

Du 11 au 13 juin

Le marais en calèche

SAÔNE

Animation par le Centre omnisport Pierre Croppet.

*Syndicat du marais,
Rens. 03 81 55 48 75*

Samedi 14 juin

Musique verte

SAÔNE

Fabrication d'instruments avec les ressources naturelles du marais. Animation France Nature Environnement Doubs et Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs

Syndicat du marais, de 13h30 à 17h30 - Rens. 03 81 55 48 75

Samedi 14 juin

« Faites » de la musique

PELOUSEY

Organisé par l'association Loisirs Evasion.

*Espace de la Noue, à 18h
Rens. 06 81 47 07 86*

Samedi 14 juin

Fête des Lampions

THISE

Par le Comité des fêtes.

Parc des sports

Rens. 07 88 45 30 86

Dimanche 15 juin

Corrida nature

DANNEMARIE-SUR-CRÊTE

4^e édition de cette course nature

Salle polyvalente et stade municipal, à 10h

Rens. 06 89 58 39 90

Samedi 21 juin

Les oiseaux de La Vèze

SAÔNE

Observation et écoute des oiseaux typiques des différents milieux présents dans la commune. Animation LPO Franche-Comté.

Syndicat du marais, de 9h à 12h - Rens. 03 81 55 48 75

Samedi 21 juin

Fête de la musique

DANNEMARIE-SUR-CRÊTE

Salle polyvalente et stade municipal, à 15h

Rens. 03 81 58 51 93

Samedi 21 juin

Journée verte

DANNEMARIE-SUR-CRÊTE

Parcours de 11 km. Curiosités naturelles de la commune.

Par l'association Le Grillon.

Salle Polyvalente et stade municipal, à 15h

Rens. 03 81 58 59 09

Samedi 21 juin

Fête du village et de la musique

AMAGNEY

Animations, jeux, manèges, concert, feu d'artifice...

Place de la nouvelle mairie,

à partir de 11h

Rens. 03 81 57 08 11

Samedi 21 juin

Fête de la musique

NANCRAY

Musée des Maisons

Comtoises, de 16h à 23h

Rens. 03 81 55 20 17

Jeudi 26 juin

Fête de la musique

DELUZ

Parking de la salle polyvalente, à partir de 17h

Rens. 03 81 55 52 29

Samedi 28 juin

Solstice d'été

SAÔNE

Animation France Nature Environnement Doubs et Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs

Syndicat du marais, de 13h30 à 17h30

Rens. 03 81 55 48 75

Samedi 28 juin

Concert - Chorales

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Salle des fêtes, à 20h30

Rens. 03 81 56 52 09

marchés



Les marchés de producteurs du Grand Besançon

Venez déguster les produits locaux, directement du producteur au consommateur

- **Marché de Pugey** : 1^{er} et 3^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Morre** : 2^e et 4^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Genes** : 2^e vendredi du mois de 17h30 à 22h
- **Marché d'Auxon-Dessus**
Place de l'église
Tous les dimanches de 9h à 12h
Rens. 03 81 58 76 11

dons du sang

Samedi 14 juin

BESANÇON

11^e journée mondiale des donneurs de sang

« Faisons du 14 juin un grand jour pour la vie, donnons notre sang ». C'est par cet appel mobilisateur que l'Établissement français du sang (EFS) souhaite sensibiliser le grand public. L'objectif de cette journée est de remercier les donneurs fidèles qui aident chaque année à soigner un million de malades et d'en recruter de nouveaux.

Mercredi 4 juin

PELOUSEY

Maison de la Noue, de 16h30 à 20h

Rens. 03 81 58 05 16

Jeudi 12 juin

ÉCOLE-VALENTIN

Centre d'activités et de Loisirs, de 15h30 à 19h30

Rens. 03 81 53 70 39

Vous souhaitez annoncer une manifestation ?

Écrivez au magazine : Grand Besançon
4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon
Fax : 03 81 82 29 60 - magazine@grandbesancon.fr
Délai d'envoi de vos annonces pour publication dans le magazine n° 64 (juillet-août) le 9 juin.
La publication de ces annonces est gratuite.
La rédaction se réserve le choix des textes publiés.